

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

RAPPORT D'EVALUATION DE LA PERFORMANCE 2021 DES STRUCTURES

Juin 2022

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANPTIC	:	Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication
BCMP	:	Bureau Comptable Matière Principal
CASEM	:	Conseil d'Administration du Secteur Ministériel
CMLS/IST	:	Comité Ministériel de Lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles
CTE	:	Comité Technique d'Evaluation
DAD	:	Direction des Archives et de la Documentation
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DCPM	:	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DDII	:	Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation
DGAP	:	Direction Générale des Activités Postales
DGDI	:	Direction Générale de Développement de l'Industrie Numérique
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGF	:	Direction de la Gestion des Finances
DGICE	:	Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques
DGTIC	:	Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication
DMP	:	Direction des Marchés Publics
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
DSI	:	Direction des Services Informatiques
ITS	:	Inspection Technique des Services
LA POSTE BF	:	LA POSTE Burkina Faso
MENPTD	:	Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale
MTDPCE	:	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques
PADTIC	:	Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication
PBNT	:	Projet Backbone National des Télécommunications
PNDES	:	Plan National de Développement Economique et Social
PRICAO-BF	:	Programme Régional des Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest Composante Burkina Faso
RESINA	:	Réseau Informatique National de l'Administration
ST-AES	:	Secrétariat Technique d'Analyses et des Etudes Stratégiques
WURI	:	Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest

Sommaire	
SIGLES ET ABBREVIATIONS	1
RESUME	3
INTRODUCTION	4
I. RESUME DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERFORMANCES	4
I.1. Calcul de la performance globale de la structure	5
I.2. Calcul de la performance globale du ministère	6
I.3. Elaboration du rapport de performance	6
II. PRESENTATION DES STRUCTURES DU MDENP	7
III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION	8
III-1 L'efficacité des structures	8
III-2 L'efficience des structures	9
III-3 Niveau de gouvernance	11
III-4 Niveau de performance globale des structures évaluées du MDENP	13
III-5 Performance globale du MDENP	14
IV. FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2020	15
V. RECOMMANDATIONS	16
CONCLUSION	17
ANNEXES :	18

RESUME

Selon l'article 5 du décret n° 2017-0625/PRES/PM/MFPTPS du 18 juillet 2017 portant modalités d'évaluation des structures de l'Administration publique, l'évaluation est conduite dans chaque département ministériel ou institution de l'Etat par un comité technique d'évaluation dont la liste nominative des membres est précisée annuellement par un arrêté du ministre ou du président d'institution. A cet effet, pour l'exercice 2021, la liste nominative des membres du Comité Technique d'Evaluation (CTE) a été précisée par l'arrêté n°2022-000005/MTDPCE/CAB du 14 juin 2022, portant création, attributions, composition et fonctionnement du comité technique d'évaluation de la performance des structures du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques. Le comité s'est appuyé sur le guide méthodologique du décret suscité pour procéder à l'évaluation de la performance des structures du ministère.

Le processus a été participatif. Il a débuté du 09 au 17 Mars 2022 par la collecte de données auprès de vingt-deux (22) structures devant faire l'objet de l'évaluation et de deux (02) structures de pilotage. Après cette collecte, le CTE a procédé à l'évaluation des structures en présence de leurs responsables ou représentants et à l'élaboration de leurs rapports provisoires des performances ainsi que du rapport global de performance du ministère. Les rapports des différentes structures ont été amendés puis pré-validés par celles-ci avant la soumission aux membres du CASEM, pour validation.

Le Cabinet et le Secrétariat général, structures de pilotage et de coordination, ont été évalués sur le critère de gouvernance car n'ayant pas d'activités inscrites dans le programme.

L'évaluation de la performance des autres structures s'est basée sur trois critères : (i) efficacité, (ii) efficience et (iii) gouvernance car le quatrième critère relatif à l'impact n'a pas été pris en compte. En effet, son évaluation doit se faire dans le cadre de l'appréciation de la performance du budget programme qui, au moment de la présente évaluation, n'était pas disponible.

Ainsi, la performance globale du ministère, à l'issue de cette évaluation, est de 65,62% et est jugée satisfaisante. Les performances par critères donnent : l'efficacité 79,09%, l'efficience 6,54% et la gouvernance 86,06%.

La performance globale aurait été meilleure si :

- les cadres de concertation avaient été régulièrement tenus dans toutes les structures ;
- les référentiels de procédures et de délais de traitement des actes étaient disponibles dans l'ensemble des structures ;
- les nominations aux postes de responsabilité étaient toutes effectives ;
- les activités avaient connu un meilleur niveau de réalisation.

Au regard des difficultés auxquelles les structures ont été confrontées, un certain nombre de recommandations ont été formulées dans l'optique d'améliorer leur performance pour l'année 2022. Il s'agit essentiellement d'améliorer le niveau de gouvernance et d'efficacité des structures.

INTRODUCTION

Le Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD) a pour mission, selon les termes du décret n°2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement, d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière d'économie numérique, des postes et de transformation digitale.

La conduite efficace de cette mission s'est traduite, en 2021, par la recherche d'une plus grande performance des structures du département ministériel à travers l'identification d'activités cohérentes et pertinentes adoptées par le Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) du 22 décembre 2020.

Ces activités structurantes qui concourent à l'atteinte des objectifs assignés au département sont réparties en quatre (04) programmes budgétaires à savoir : le Programme Développement d'infrastructures de communications électroniques, le Programme Transformation et écosystème numériques, le Programme Appui au sous-secteur postal et le Programme Pilotage et soutien aux structures du MENPTD.

L'exercice d'évaluation, objet du présent rapport, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi-évaluation harmonisé à l'analyse des performances de toutes les structures de l'Etat. Il permet l'application d'outils pour la mesure de la performance suivant des critères préétablis. Les réalisations effectives de l'année sont comptabilisées et analysées par rapport aux objectifs initiaux. Les écarts font l'objet de justification. A ce titre, les résultats de cet exercice constituent un instrument d'information et d'aide à la décision.

Le rapport de performance fournit, pour chaque département ministériel, les résultats de l'évaluation de toutes les structures du ministère (centrales, rattachées et de mission) sur la base des activités qui leur ont été assignées pour une année budgétaire.

Le présent rapport, portant sur l'évaluation du MENPTD pour l'année 2021, s'articule autour de cinq (05) grands points : (i) le résumé de la méthodologie d'évaluation des performances, (ii) la présentation des structures du MENPTD, (iii) les principaux résultats en termes de niveau de performance des structures, (iv) les faits marquants et chiffres clés de l'année 2021 et (v) les recommandations.

I. RESUME DE LA METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERFORMANCES

Conformément au décret n°2017-625/PRES/PM/MFPTPS du 18 juillet 2017 portant modalités d'évaluation de la performance des structures de l'Administration publique, l'évaluation de la performance repose principalement sur la détermination de quatre critères qui sont : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance. Le critère « impact » devant être tiré du rapport du budget programme qui n'étant pas disponible actuellement, le Comité technique d'évaluation s'est fondé sur la combinaison des critères d'efficacité, d'efficience et de gouvernance pour déterminer la performance globale du MENPTD.

La performance globale du ministère est la moyenne arithmétique des performances des structures évaluées.

L'appréciation qualitative des indicateurs de performance est faite selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90 - 100]	Excellente
[60 - 90[	Satisfaisante
[50 - 60[	Moyenne
[30 - 50[	Faible
[0 - 30[	Très faible (critique)

I.1. Calcul de la performance globale de la structure

Pour le calcul de la Performance Globale de la Structure (PGS), les critères de l'efficacité (Ea), de l'efficience (Ei), de la gouvernance et de l'impact sont pondérés selon la formule ci-après :

$$\text{PGS} = (0,60 \times \text{Efficacité}) + (0,20 \times \text{Efficience}) + (0,15 \times \text{Gouvernance}) + (0,05 \times \text{Impact}).$$

En rappel, l'impact étant tiré du rapport de performance du budget programme qui n'est pas encore disponible, ce critère n'est donc pas pris en compte dans la détermination de la performance globale des structures et du ministère. Par conséquent, c'est la formule suivante qui est appliquée :

$$\text{PGS} = (0,65 \times \text{Efficacité}) + (0,20 \times \text{Efficience}) + (0,15 \times \text{Gouvernance})$$

I.1.1. L'Efficacité (Ea)

L'efficacité est calculée à travers deux indicateurs : le Taux Global de Réalisation des Objectifs (TGRO) et le Coefficient Temps (CT) auxquels sont affectées respectivement les pondérations 60% et 40%.

Les formules de calcul des indicateurs sont les suivantes :

❖ **TGRO** = (somme des taux de réalisation des activités / nombre total des activités) x 100 ;

❖ **CT** = NART/NAP

CT: Coefficient Temps

NART: Nombre d'Activités Réalisées à Temps

NAP : Nombre d'Activités Programmées.

Pour déterminer le niveau d'efficacité de la structure, la formule suivante est utilisée :

$$\text{Efficacité} = (\text{Taux Global de Réalisation des Objectifs} \times 60\% + \text{Coefficient Temps} \times 40\%)$$

I.1.2. L'efficacité (Ei)

L'efficacité est calculée en faisant le rapport des différences des coûts prévisionnels et effectifs des activités entièrement réalisées. Elle se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Efficacité} = \frac{(\text{Coût prévu des activités réalisées à 100\%} - \text{coût effectif des activités réalisées à 100\%})}{\text{Montant total dépensé}} \times 100$$

I.1.3. La gouvernance

Ce critère est évalué en faisant la moyenne des taux des sept (07) indicateurs suivants :

- existence de texte d'organisation ;
- pourcentage de responsable(s) disposant d'un acte de nomination ;
- existence de fiches de poste de travail ;
- niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation ;
- existence de référentiel sur les procédures et délais de traitement des actes ;
- pourcentage d'agents publics évalués dans les délais ;
- pourcentage de documents et activités publiés.

La valeur de la qualité de la gouvernance s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des taux atteints par les différents indicateurs

I.2. Calcul de la performance globale du ministère

La Performance Globale du Ministère (PGM) est obtenue en calculant la moyenne arithmétique des performances de ses différentes structures.

$$\text{PGMDENP} = (\text{PGS}_1 + \text{PGS}_2 + \dots + \text{PGS}_{22}) / 22$$

I.3. Elaboration du rapport de performance

Le processus d'évaluation de la performance des structures du MENPTD s'est déroulé selon les étapes ci-dessous :

- la mise en place du Comité d'évaluation à travers l'arrêté n°2022-000005/MTDPCE/CAB du 14 juin 2022, portant création, attributions, composition et fonctionnement du comité technique d'évaluation de la performance des structures ;
- la collecte des données du 09 au 17 Mars 2022 ;
- l'analyse et le traitement des données du 18 au 25 Mars 2022
- la tenue d'une réunion de cadrage le 01 juin 2022 avec les membres dudit comité ;
- la tenue des séances d'évaluation des structures en présence de leurs représentants, du 01 au 03 juin 2022 ;

- l'élaboration des projets de rapports de performance des structures et de l'état de mise en œuvre des recommandations antérieures, du 12 au 22 juin 2022 ;
- la soumission du rapport global de performance à la validation du CASEM.

N°	Dénomination	Sigle
Structures centrales		
1.	Cabinet	CAB
2.	Secrétariat général	SG
3.	Direction Générale des Activités Postales	DGAP
4.	Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique	DGDI
5.	Direction Générale des Infrastructures de Communications Electroniques	DGICE
6.	Direction Générale des Technologies de l'Information et de la Communication	DGTIC
7.	Inspection Technique des Services	ITS
8.	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles	DGESS
9.	Direction des Archives et de la Documentation	DAD
10.	Direction de l'Administration des Finances	DAF
11.	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle	DCPM
12.	Direction des Marchés Publics	DMP
13.	Direction des Ressources Humaines	DRH
14.	Bureau Comptable Matières Principal	BCMP
15.	Secrétariat Technique d'Analyse et des Etudes Stratégiques	ST-AES
16.	Direction des Services Informatiques	DSI
17.	Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation	DDII
Structures rattachées		
18.	Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication	ANPTIC
19.	LA POSTE Burkina Faso	LA POSTE BF
Structures de mission		
20.	Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication	PADTIC
21.	Projet Backbone National des Télécommunications	PBNT
22.	Programme Régional des Infrastructures de Communication de l'Afrique de l'Ouest Composante Burkina Faso	PRICAO-BF
23.	Projet e-Burkina	e-Burkina
24.	Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest	WURI

Ce processus a permis de produire le présent rapport de performance sur la base des résultats de l'évaluation des activités des différentes structures au titre de l'année 2021.

II. PRESENTATION DES STRUCTURES DU MENPTD

Pour l'exercice 2021, les structures du MENPTD ayant fait l'objet d'évaluation sont listées dans le tableau ci-dessous :

III. PRINCIPAUX RESULTATS DE L'EVALUATION

Les principaux résultats, portant sur l'évaluation, sont présentés selon les (03) critères de performance retenus que sont : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience et (iii) la gouvernance.

III-1 Efficacité des structures

L'efficacité permet d'appréhender l'effort des structures dans l'atteinte des objectifs fixés et dans la conduite des activités. L'appréciation du niveau d'efficacité a donc concerné vingt-deux (22) structures opérationnelles sur les vingt-quatre (24) concernées par la présente évaluation. Le Cabinet et le Secrétariat Général ne disposent pas habituellement d'activités inscrites dans le programme du ministère ; de ce fait, ils n'ont pas fait l'objet d'évaluation pour ce critère.

Les niveaux d'efficacité des vingt-deux (22) structures sont fournis dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Répartition des structures du MENPTD selon l'efficacité en 2021

Structures	Efficacité	Appréciation
DMP	100,00%	Excellente
DAF	100,00%	Excellente
DDII	100,00%	Excellente
DCPM	100,00%	Excellente
DGICE	100,00%	Excellente
DGAP	100,00%	Excellente
DGESS	100,00%	Excellente
BCMP	100,00%	Excellente
PRICAO-BF	100,00%	Excellente
ITS	100,00%	Excellente
ANPTIC	82,74%	Satisfaisante
LA POSTE BF	81,48%	Satisfaisante
MENPTD	79,09%	Satisfaisante
DAD	74,67%	Satisfaisante
DSI	71,90%	Satisfaisante
DGDI	66,59%	Satisfaisante
PADTIC	65,61%	Satisfaisante
DGTIC	64,96%	Satisfaisante
PBNT	64,68%	Satisfaisante
DRH	54,70%	Moyenne
STAES	54,00%	Moyenne
e-Burkina	37,91%	Faible
WURI	20,66%	Très faible (Critique)

Source : CTE, juin 2022

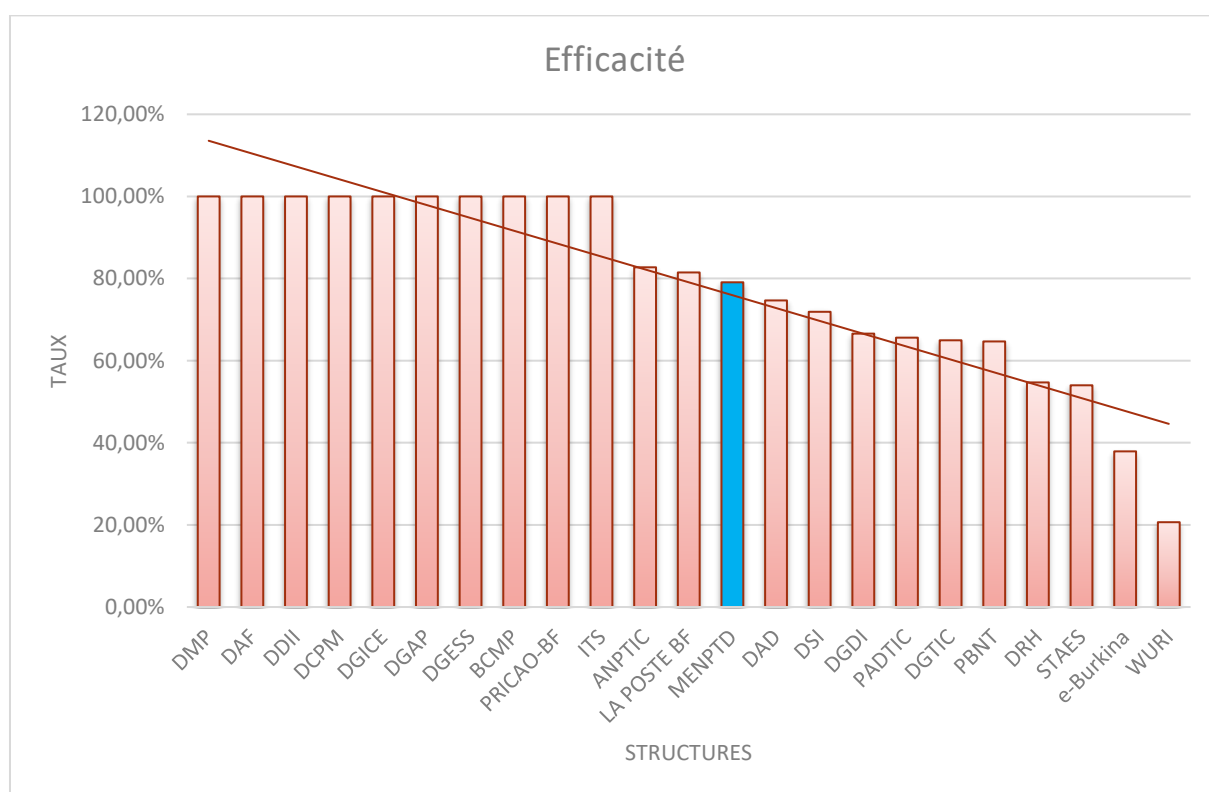
Le niveau moyen de l'efficacité des structures du ministère est de 79,09%. Sur les vingt-deux (22) structures, douze (12) se situent au-dessus de cette moyenne. L'efficacité la plus élevée de 100% est atteinte par dix (10) structures, une (01) a un niveau d'efficacité faible et une (01) un niveau très faible.

De manière détaillée : dix (10) structures ont un niveau d'efficacité excellent, huit (08) une efficacité satisfaisante, deux (02) un niveau moyen, une (01) un faible niveau et une (01) autre, un niveau très faible. Mais ces valeurs cachent des réalités diverses. En effet, les structures n'ont pas le même nombre d'activités. Le nombre d'activités inscrites au programme varie d'une seule activité (pour 4 structures) à plus de dix activités (pour 6 structures).

L'efficacité du MENPTD sur les trois dernières années est respectivement de 76,95% en 2019, 82,12% en 2020 et 79,09% en 2021. La baisse d'environ 3 points entre 2020 et 2021 s'explique par la baisse du nombre de structures ayant un niveau d'efficacité satisfaisant, soit 10 en 2020 contre 8 en 2021.

Le niveau d'efficacité des structures est présenté sur le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Niveau d'efficacité des structures du MENPTD en 2021



Source : CTE, juin 2022

III-2 Efficience des structures

La mesure de l'efficience des structures a permis de cerner leurs capacités à atteindre les objectifs tout en utilisant moins de ressources. Tout comme le critère d'efficacité, le calcul de l'efficience ne prend pas en compte le Cabinet et le Secrétariat Général.

Le tableau ci-dessous présente l'efficience des vingt-deux (22) structures évaluées du ministère.

Tableau 2 : Répartition des structures du MENPTD selon l'efficience en 2021

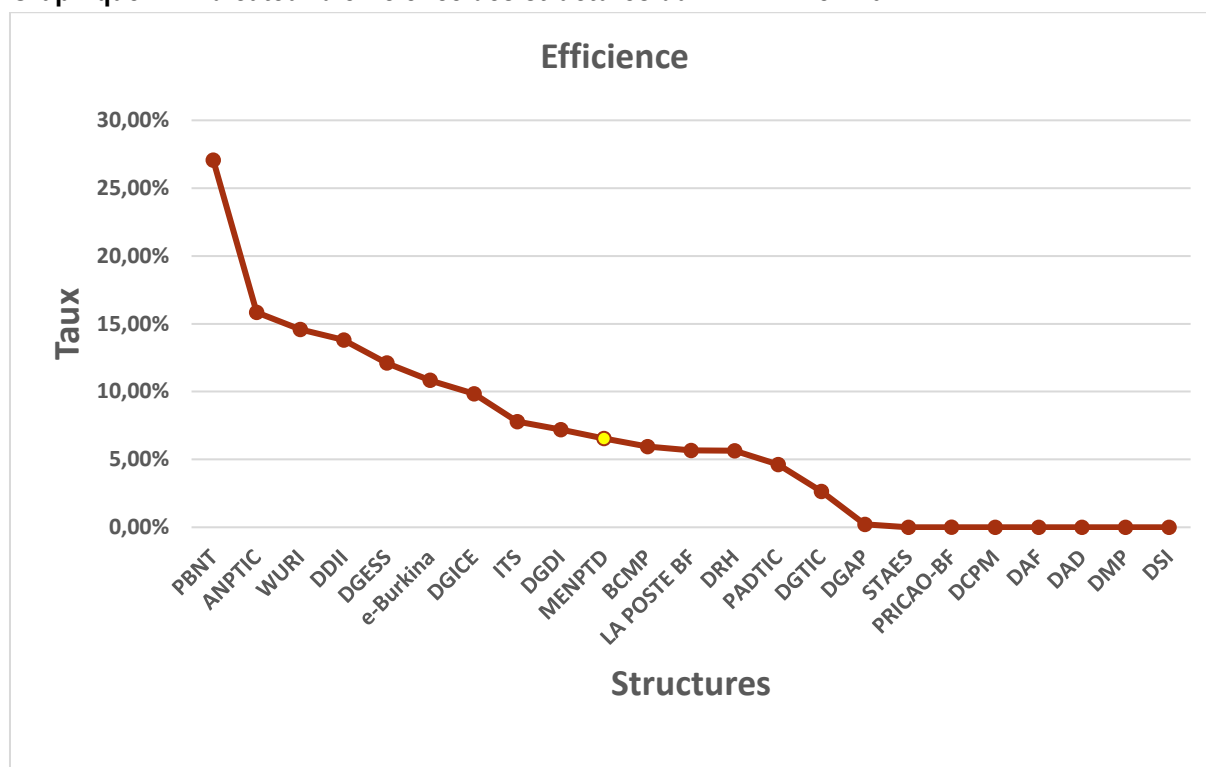
Structures	Efficience
PBNT	27,07%
ANPTIC	15,83%
WURI	14,59%
DDII	13,80%
DGESS	12,09%
e-Burkina	10,82%
DGICE	9,86%
ITS	7,79%
DGDI	7,21%
MENPTD	6,54%
BCMP	5,95%
LA POSTE BF	5,66%
DRH	5,64%
PADTIC	4,63%
DGTIC	2,65%
DGAP	0,22%
STAES	0,00%
PRICAO-BF	0,00%
DCPM	0,00%
DAF	0,00%
DAD	0,00%
DMP	0,00%
DSI	0,00%

Source : CTE, juin 2022

Sur l'ensemble des vingt-deux (22) structures ayant fait l'objet d'évaluation, neuf (09) se situent au-dessus de la moyenne du ministère qui est de 6,54%. Quinze (15) structures au total ont pu réaliser entièrement des activités avec moins de ressources que ce qui était prévu. Cependant, l'appréciation de cette performance doit être nuancée. En effet, une surestimation du coût de l'activité au moment de la programmation entraîne de facto une consommation partielle de ce montant et il en résulte une valeur élevée de l'indicateur. Dans ce cas de figure, il apparaît qu'une mauvaise planification est récompensée par une efficience élevée.

La courbe ci-dessous donne une représentation de l'indicateur d'efficience des structures.

Graphique 2 : Indicateur d'efficacité des structures du MENPTD en 2021



Source : CTE, mars 2021

III-3 Niveau de gouvernance

La performance dans la gouvernance traduit la qualité du management.

Le tableau ci-dessous présente la gouvernance des vingt-deux (22) structures évaluées du ministère.

Tableau 3 : Répartition des structures du MENPTD selon la gouvernance en 2021

Structures	Gouvernance	Appréciation
PADTIC	100,00%	Excellente
PBNT	100,00%	Excellente
e-Burkina	100,00%	Excellente
PRICAO-BF	100,00%	Excellente
LA POSTE BF	100,00%	Excellente
DAF	98,97%	Excellente
ANPTIC	98,21%	Excellente
ITS	97,96%	Excellente
DRH	94,54%	Excellente
DGESS	92,93%	Excellente
DMP	92,42%	Excellente
DGAP	91,18%	Excellente
MENPTD	86,06%	Satisfaisante
DAD	82,75%	Satisfaisante
DGICE	81,02%	Satisfaisante

BCMP	80,96%	Satisfaisante
DGTIC	77,64%	Satisfaisante
STAES	75,79%	Satisfaisante
DGDI	74,84%	Satisfaisante
DDII	68,90%	Satisfaisante
WURI	64,81%	Satisfaisante
DCPM	61,94%	Satisfaisante
DSI	58,34%	Moyenne

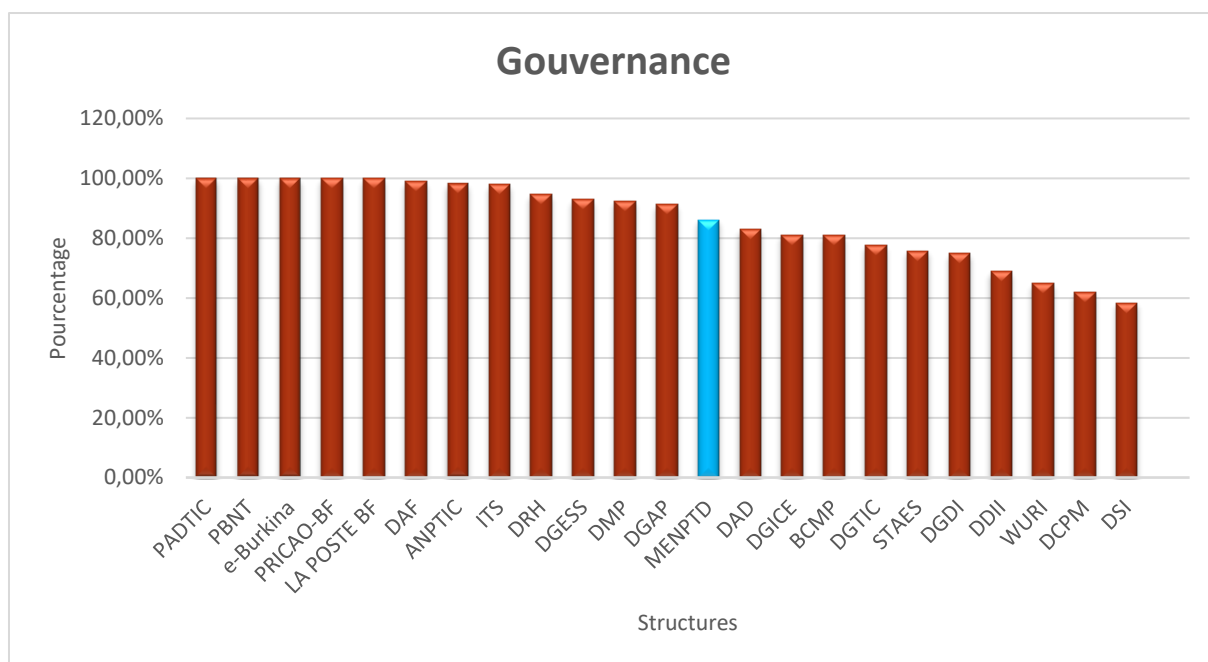
Source : CTE, juin 2022

Le Cabinet et le Secrétariat général ayant été évalués pour ce critère, affichent respectivement 92,20% et 66,77% comme performance. Pour le Cabinet, cette performance est en hausse par rapport à 2020 (+2,62 points) tandis que le Secrétariat général enregistre une baisse de sa performance sur la même période (-7,6 points). Les performances de ces deux structures ne sont pas prises en compte dans le calcul de la performance du ministère.

Le MENPTD enregistre une performance moyenne de 86,06% pour la gouvernance. Cette performance est jugée satisfaisante. Douze (12) structures se classent au-dessus de cette moyenne.

Tout comme en 2020, douze (12) structures ont également atteint un niveau de gouvernance excellent pour l'exercice 2021. De manière globale, le ministère perd 0,41 point pour ce critère entre 2020 et 2021. Cette légère baisse de la gouvernance des structures s'explique essentiellement par l'absence de manuels de procédures dans pratiquement toutes les structures du ministère, l'insuffisance des ressources humaines et les difficultés liées à la tenue des cadres de concertations. En effet, le niveau de tenue des cadres de concertation pour les structures concernées par l'arrêté n°2019-00032/MDENP/SG, du 04 septembre 2019, portant création, composition et fonctionnement des cadres de concertation au sein des services du Ministère du développement de l'économie numérique et des postes, se situe à une moyenne de 69,33%. Il est cependant de 100% pour la majorité des structures qui ne sont pas soumises au respect des dispositions de ce texte. De manière unanime, les dispositions de l'arrêté ci-dessus cité imposent des contraintes jugées excessives en termes de nombre et de fréquence des cadres de concertation.

Graphique 3 : Niveau de gouvernance des structures du MENPTD en 2021



Source : CTE, juin 2022

III-4 Niveau de performance globale des structures évaluées du MENPTD

Tableau 4 : Répartition des structures du MENPTD selon le niveau de performance globale en 2021

Structures	Performance	Appréciation
DGESS	81,36%	Satisfaisante
ITS	81,25%	Satisfaisante
PRICAO-BF	80,00%	Satisfaisante
DAF	79,84%	Satisfaisante
DGICE	79,12%	Satisfaisante
DMP	78,86%	Satisfaisante
DGAP	78,72%	Satisfaisante
BCMP	78,33%	Satisfaisante
DDII	78,10%	Satisfaisante
DCPM	74,29%	Satisfaisante
ANPTIC	71,68%	Satisfaisante
LA POSTE BF	69,10%	Satisfaisante
MENPTD	65,62%	Satisfaisante
PBNT	62,46%	Satisfaisante
DAD	60,95%	Satisfaisante
PADTIC	58,57%	Moyenne
DGDI	55,95%	Moyenne
DSI	55,49%	Moyenne
DGTIC	54,40%	Moyenne
DRH	50,87%	Moyenne
STAES	46,47%	Faible
e-Burkina	41,81%	Faible
WURI	26,07%	Très faible (Critique)

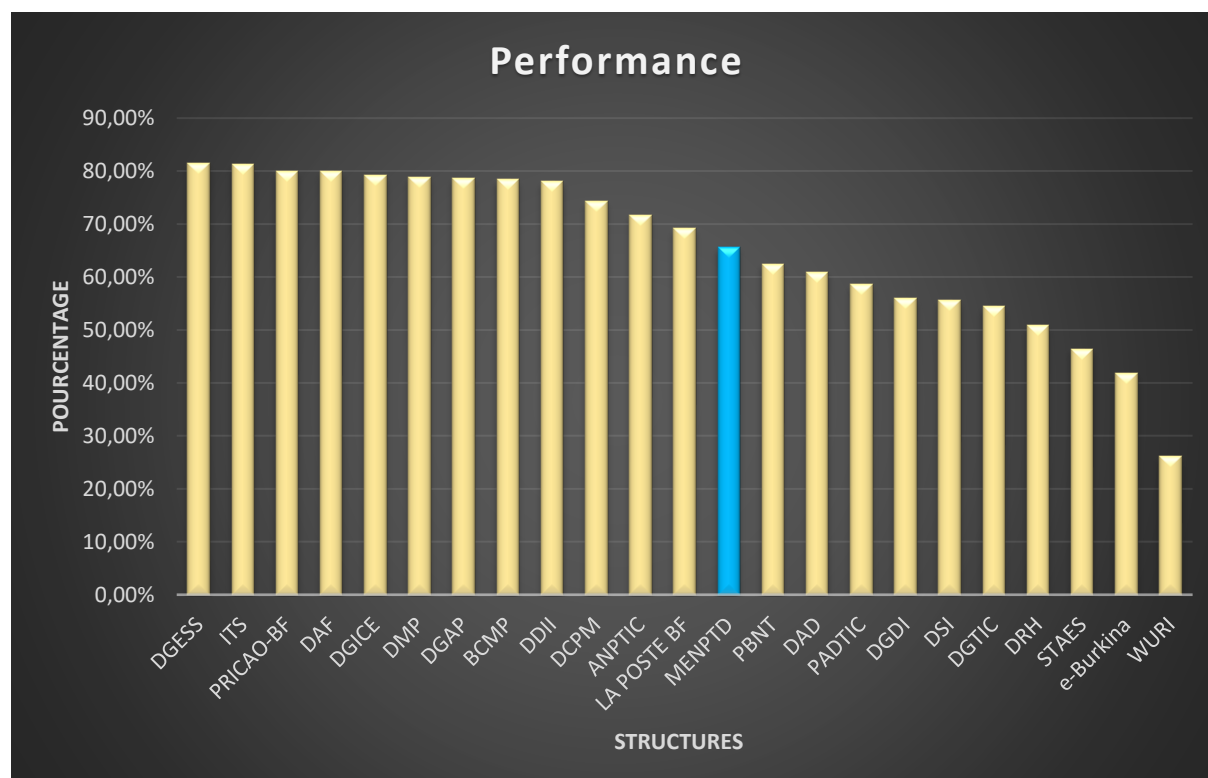
Source : CTE, juin 2022

Le MENPTD réalise une performance globale de 65,62% qui résulte de l'agrégation des critères de gouvernance, d'efficacité et d'efficience ; elle est jugée satisfaisante. De manière détaillée :

- quatorze (14) structures, soit 63,63%, réalisent individuellement une performance satisfaisante ;
- cinq (05) structures, soit 22,72%, enregistrent une performance moyenne;
- deux (02) structures , soit 9,09%, ont une performance faible et ;
- une (01) structure, soit 4,54% une performance critique.

La performance globale du ministère, bien que relativement constante et satisfaisante, a oscillé de 2019 à 2021 : 67,28%, 68,91% et 65,62%. En effet, après une légère hausse en 2020, la performance a baissé de 3,29 points en 2021. Cette contre-performance s'explique par la diminution du nombre de structures ayant une performance globale satisfaisante (22 en 2020 contre 14 en 2021). En outre, aucun niveau de performance critique n'a été enregistré pour l'exercice 2020, contrairement à l'année 2021 qui en compte un. Il est important de noter que la structure ayant réalisé une performance très faible est le projet WURI qui a connu un début d'opérationnalisation en 2021, particulièrement marqué par des difficultés administratives.

Graphique 4 : Niveau de performance globale des structures du MENPTD en 2021



Source : CTE, juin 2022

III-5 Performance globale du MENPTD

La performance globale du MENPTD est résumée dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°5 : Performance globale selon les critères en 2021

N°	Critères	Performance en %	Observations
1	Efficacité	79,09%	Satisfaisante
2	Efficienne	6,54%	(a)
3	Gouvernance	86,06%	Satisfaisante
Performance Globale		65,62%	Satisfaisante

Source : CTE, juin 2022

(a) : l'appréciation qualitative ne s'applique pas au critère d'efficience.

IV. FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES CLES DE L'EXERCICE 2021

L'année 2021 a été marquée par des difficultés socio-économiques, à l'instar des années précédentes. En effet, la situation sécuritaire fragile depuis quelques années et ses conséquences sur la vie nationale et le fonctionnement des institutions a impacté négativement la mise en œuvre des actions du ministère. En dépit de ce contexte particulièrement difficile, les acteurs du ministère ont fait montre d'initiatives et d'alternatives pour réaliser convenablement leurs missions.

Outre les activités régulièrement inscrites dans le programme d'activités, de nombreuses activités ont été entièrement réalisées hors programme avec un coût total de 231 831 000 F CFA. Ces activités ont concouru au développement de la culture de l'entrepreneuriat numérique et au renforcement de l'écosystème digital, à l'amélioration de la disponibilité et l'accès à une infrastructure de communications électroniques large bande, au développement de l'administration électronique et l'intégration du numérique dans les secteurs socio-économiques.

D'un point de vue global, les principales difficultés rencontrées au cours de l'année 2021, par les différentes structures dans la mise en œuvre des activités sont (i) la défaillance de certains prestataires, (ii) le retard dans le processus de contractualisation de certains marchés, (iii) l'insuffisance des ressources financières ou leur indisponibilité due à l'adoption tardive de la loi de finances rectificative 2021.

En termes de ressources humaines disponibles pour l'exercice 2021, l'effectif du personnel au 1^{er} janvier était de 235 agents. Le solde des arrivées et des départs se traduit par un accroissement de l'effectif du personnel de treize (13) agents en fin d'année. Un renforcement des capacités du ministère en ressources humaines est nécessaire pour lui permettre de réaliser ses missions.

Nonobstant les faits ci-dessus mentionnés, les performances du Ministère pour l'exercice 2021 se caractérise par une légère baisse de la performance globale de certaines structures. Dans son ensemble la performance globale du ministère enregistre un recul de 3,29 points par rapport à 2020.

V. RECOMMANDATIONS

A l'issue de l'évaluation des performances, le Comité technique d'évaluation fait les recommandations suivantes :

N°	RECOMANDATIONS	ECHEANCE	STRUCTURES RESPONSABLES
Gouvernance			
1	Réviser le texte organisant les cadres de concertation	Décembre	SG, DDII
2	Respecter la tenue des dialogues de gestion	Permanent	Responsables de programmes budgétaires
3	Notifier les lettres de mission et les contrats de performance conformément aux dispositions réglementaires	Avril	Ministre, SG, Responsables de Programme, Responsables de structures
4	Elaborer les manuels de procédures pour les structures	Septembre 2023	DDII
5	Pourvoir en personnel tous les postes de travail du ministère	Décembre	SG, DRH, Responsables de structures
Efficacité et efficience			
6	Formaliser le processus d'allocation des ressources aux structures pour la mise en œuvre de leurs activités	Décembre	Cabinet, SG, DGF
7	Instituer et tenir des cadres d'échange sur les ressources financières et matérielles	Trimestriel	DGF, DMP, BCMP

CONCLUSION

La performance globale du MENPTD pour l'année 2021 est de **65,62%** et est « satisfaisante » conformément au barème unique d'appréciation.

Les structures du ministère ont permis, grâce à leurs performances individuelles, d'enregistrer des résultats notables dans la gouvernance institutionnelle ainsi que l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités.

Tout en travaillant à la consolidation des acquis, les unités opérationnelles du ministère œuvreront, conformément aux orientations ministérielles, à corriger les facteurs responsables du faible niveau de réalisation de certaines activités. La mise en œuvre des recommandations ci-dessus peut contribuer à l'atteinte de cet objectif.

ANNEXES :

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des performances

Annexe 2 : Rapports de performance des structures

Annexe 3 : Copie de l'arrêté portant création du comité technique d'évaluation

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des performances

Structures	Gouvernance	Efficacité	Efficienne	PGS	Observations
CABINET	92,20%			92,20%	Excellente
SG	66,77%			66,77%	Satisfaisante
ANPTIC	98,21%	82,74%	15,83%	71,68%	Satisfaisante
BCMP	80,96%	100,00%	5,95%	78,33%	Satisfaisante
DAD	82,75%	74,67%	0,00%	60,95%	Satisfaisante
DAF	98,97%	100,00%	0,00%	79,84%	Satisfaisante
DCPM	61,94%	100,00%	0,00%	74,29%	Satisfaisante
DDII	68,90%	100,00%	13,80%	78,10%	Satisfaisante
DGAP	91,18%	100,00%	0,22%	78,72%	Satisfaisante
DGDI	74,84%	66,59%	7,21%	55,95%	Moyenne
DGESS	92,93%	100,00%	12,09%	81,36%	Satisfaisante
DGICE	81,02%	100,00%	9,86%	79,12%	Satisfaisante
DGTIC	77,64%	64,96%	2,65%	54,40%	Moyenne
DMP	92,42%	100,00%	0,00%	78,86%	Satisfaisante
DRH	94,54%	54,70%	5,64%	50,87%	Moyenne
DSI	58,34%	71,90%	0,00%	55,49%	Moyenne
e-Burkina	100,00%	37,91%	10,82%	41,81%	Faible
ITS	97,96%	100,00%	7,79%	81,25%	Satisfaisante
LA POSTE BF	100,00%	81,48%	5,66%	69,10%	Satisfaisante
PADTIC	100,00%	65,61%	4,63%	58,57%	Moyenne
PBNT	100,00%	64,68%	27,07%	62,46%	Satisfaisante
PRICAO-BF	100,00%	100,00%	0,00%	80,00%	Satisfaisante
STAES	75,79%	54,00%	0,00%	46,47%	Faible
WURI	64,81%	20,66%	14,59%	26,07%	Très faible (Critique)
MDENP	86,06%	79,09%	6,54%	65,62%	Satisfaisante

Source : CTE, juin 2022

Annexe 2 : Rapports de performance des structures

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES

CABINET

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DU CABINET

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article N°2 du décret N°2021-0498/PRES/PM/MENPTD du 07 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Cabinet assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière d'économie numérique, des postes et de la transformation digitale.

À ce titre, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, par la lettre N° 2021-0679/PM/CAB du 09 avril 2021, lui assignait des objectifs à atteindre à fin décembre 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme d'activités 2021 et le Plan d'actions prioritaires (PAP) de la lettre de mission 2021.

Le présent rapport rend compte du niveau de gouvernance du Cabinet au 31 décembre 2021.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA CABINET

La performance du Cabinet repose principalement sur la gouvernance.

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après.

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Cabinet ne disposant pas d'activités programmées, il n'est pas pris en compte dans le calcul de l'efficacité.

L'efficience dans la réalisation des activités

Non applicable.

La gouvernance

Le Cabinet a un niveau de performance de 92,20%. Il présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de la réalisation des activités

Non applicable

Performance globale du Cabinet

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	Non applicable
Efficienne	Non applicable
Gouvernance	92,20%
Performance globale	92,20%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances sur le critère de la gouvernance du cabinet sont respectivement de 95,79%, 89,58% et 92,20%. Le cabinet a connu une baisse de sa performance entre 2019 et 2020, et un rebond en 2021. Le relèvement de la performance en 2021 s'explique par un meilleur respect des cadres de concertation et des nominations aux postes prévus.

Par ailleurs, le Cabinet compte au titre de l'année 2021 dix-neuf (19) agents pour un coût de fonctionnement de **130 992 966 F CFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au Cabinet de veiller à la tenue de tous les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur.

CONCLUSION

La performance du Cabinet est de 92,2% au titre de l'année 2021 ; elle est excellente.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE CABINET

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT CABINET

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE CABINET

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	53,22%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	%
Référentiels des procédures et des délais de traitement des actes	100%
Taux	92,2%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	02				
	Catégorie A	Nombre	04				
	Catégorie B	Nombre	03				
	Catégorie C	Nombre	01				
	Catégorie D	Nombre	02				
	Catégorie E	Nombre	01				
	Temporaires	Nombre	06				
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre					
	Matériel roulant	Nombre					
	Matériel informatique	Nombre					
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D’EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DU SECRETARIAT GENERAL

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°23 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Secrétariat général assure la gestion administrative et technique du département.

Le présent rapport rend compte du niveau de gouvernance du Secrétariat général au 31 décembre 2021.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU SECRETARIAT GENERAL

La performance du Secrétariat repose principalement sur la gouvernance.

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Secrétariat général ne disposant pas d'activités programmées, il n'est pas pris en compte dans le calcul de l'efficacité.

L'efficience dans la réalisation des activités

Non applicable.

La gouvernance

Le niveau de performance s'établit à 66,77%. Le Secrétariat général présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Non applicable

Performance globale du Secrétariat général

La performance du Secrétariat général s'établit à 66,77% ; elle est jugée satisfaisante. La performance de la gouvernance du Secrétariat général représente sa performance globale.

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	Non applicable
Efficiences	Non applicable
Gouvernance	66,77%
Performance globale	66,77%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du Secrétariat général sont respectivement de 87,46%, 74,37% et 66,77%. La tendance sur les trois années est nettement à la baisse. La gouvernance est négativement impactée par le non-respect des cadres de concertation conformément aux textes en vigueur, les postes de nomination à pouvoir et l'élaboration des fiches de poste.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du SG au titre de l'année 2021 a mobilisé neuf (09) agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 20 735 314 FCFA et 31 923 041 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au Secrétariat général de :

- pourvoir à tous les postes de nomination ;
- élaborer toutes les fiches de description de poste ;
- tenir régulièrement les cadres de concertation conformément à l'arrêté en vigueur.

CONCLUSION

La performance globale du Secrétariat général est de 66,77% au titre de l'année 2021 ; elle est satisfaisante. Comparativement à la performance globale de 2020, la baisse constatée est de l'ordre de 7,6%. Cela s'explique par un très faible (0,51%) niveau de tenue des cadres de concertations. Cette performance globale aurait été meilleure si tous les postes de nomination étaient pourvus et les cadres de concertation tenus comme le prévoient les textes.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE SG

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
NEANT		

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT SG

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE SG

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	55,56%
Existence de fiches de poste de travail	77,78%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	0,51%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	%
Taux	66,77%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0	
	Catégorie A	Nombre	2	0	0	0	
	Catégorie B	Nombre	1	0	0	0	
	Catégorie C	Nombre	2	0	0	0	
	Catégorie D	Nombre	2	0	0	0	
	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0	
	Temporaires	Nombre	0	0	0	0	
	Autres	Nombre	0	0	0	0	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	7	0	0	0	
	Matériel roulant	Nombre	3	0	0	0	
	Matériel informatique	Nombre	25	0	0	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	PM	PM	PM		
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	0	0	0	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**DE L'AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION (ANPTIC)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°21 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, l'Agence Nationale de Promotion des TIC (ANPTIC) est une structure rattachée du MENPTD. Suivant les dispositions du décret n°2014- 071/PRES/PM/MDENP/MEF/MFPTSS du 13 février 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Promotion des TIC, elle a pour mission d'une part, l'opérationnalisation de la stratégie du gouvernement en matière d'administration électronique et, d'autre part la promotion de l'utilisation des TIC dans les autres domaines de développement social, économique, scientifique et culturel.

Le programme d'activités de l'ANPTIC a été élaboré sur la base du contrat d'objectifs annuel n°2021-0020/MENPTD/SG/ANPTIC du 6 avril 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des Infrastructures de communications électroniques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à l'ANPTIC.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ANPTIC

La performance de l'ANPTIC repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de l'ANPTIC est de 82,74%. Ce taux est jugé satisfaisant. En effet, sur seize (16) activités programmées, onze (11) ont entièrement été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités de l'ANPTIC est à 15,83%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 796 606 000 F CFA sur une prévision de 943 964 000 F CFA soit un reliquat de 147 358 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance s'établit à 98,21%. L'ANPTIC présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de l'ANPTIC

La performance globale de l'ANPTIC est de 71,68% ; elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 82,74 + 0,20 \times 15,83 + 0,15 \times 98,21$$

$$PG = 71,68\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	82,74%
Efficience	15,83%
Gouvernance	98,21%
Performance globale	71,68%

Les performances globales de l'ANPTIC au cours de ces trois dernières années sont respectivement de 75,15% en 2019, 71,63 % en 2020 et 71,68% en 2021. Il se dégage une régression de 2020 et 2021 par rapport à 2019.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de l'ANPTIC au titre de l'année 2021 a mobilisé 95 agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 2 418 226 543 FCFA et 571 156 483 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Au regard du niveau jugé excellent de la gouvernance, il est recommandé à l'ANPTIC de maintenir le niveau d'organisation à travers l'actualisation des textes d'organisation, la tenue de cadres de concertation. Cependant, en termes d'efficacité l'ANPTIC devra :

- améliorer le niveau de réalisation des activités ;
- respecter les délais dans la mise en œuvre des activités programmées.

CONCLUSION

La performance globale de l'ANPTIC au titre de l'année 2021 est de 71,68 % jugée satisfaisante. Néanmoins, une stagnation de la performance par rapport à celle de 2020 qui était de 71,63 % est enregistrée. En dépit de la bonne gouvernance enregistrée, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités programmées avaient été réalisées et dans les délais.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE ANPTIC

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Réaliser les raccordements des bâtiments administratifs au RESINA	771 429	650 901
Traiter les demandes de services de raccordement, d'interconnexion ou d'hébergement et les services de communications électroniques	12 000	8 950
Elaborer la politique de sécurité du RESINA	17 000	15 260
Réaliser des sites web	-	500
Développer et déployer des applications	15 250	13 500
Assurer la promotion du numérique	20 000	7 351
Assurer la participation de l'ANPTIC à la Semaine du Numérique	15 000	12 384
Mettre en œuvre le programme de formation 2021 de l'ANPTIC et la formation des administrateurs	22 785	18 307
Organiser les assises sur le RESINA	50 000	50 000
Elaborer le rapport annuel 2020	6 500	5 453
Organiser les sessions du conseil d'administration, les séjours du PCA et la rencontre sectorielle des EPE	14 000	14 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT ANPTIC

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE ANPTIC

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	87,50%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	98,21%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0			
	Catégorie A	Nombre	52	10	3	-7	
	Catégorie B	Nombre	29	2	2	0	
	Catégorie C	Nombre	4	0			
	Catégorie D	Nombre	7	0			
	Catégorie E	Nombre	3	0			
	Temporaires	Nombre	0	0			
	Autres	Nombre	0	0			
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	0	0	0	0	RAS
	Matériel roulant	Nombre	4 roues=05 2 roues=11	0	0	0	RAS
	Matériel informatique	Nombre	30	30	0	-30	Insuffisance de ressources financières
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	35	35	35	0	RAS
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA		3 277 554 483	2 732 935 167	544 619 316	Le budget est composé des recettes propres et des subventions de l'Etat

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

MINISTERE DE LA TRANSITION
DIGITALE, DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

SECRETARIAT GENERAL

BUREAU COMPTABLE MATIERES
PRINCIPAL

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**BUREAU COMPTABLE MATIERES PRINCIPAL
(BCMP)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°63 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Bureau Comptable Matières Principal assure le traitement des opérations de la comptabilité des matières et du suivi administratif et comptable du patrimoine.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la BCMP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au Bureau Comptable Matières Principal.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU BUREAU COMPTABLE MATIERES PRINCIPAL

La performance du Bureau Comptable Matières Principal (BCMP) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Bureau Comptable Matières Principal a programmé et réalisé une seule activité avec un niveau d'efficacité de 100%, jugé excellent.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le Bureau Comptable Matières Principal a un niveau d'efficience de 5,95%. La mise en œuvre de l'activité réalisée dans les délais a induit un coût financier de 5 663 000 F CFA sur une prévision de 6 000 000 F CFA d'où un reliquat de 337 000 F CFA.

La gouvernance

Le Bureau Comptable Matières Principal a un niveau de performance de 80,96% jugé satisfaisant.

L'impact de réalisation des activités :

Le niveau d'impact de l'action du BCMP correspond à celui de l'action 4 « Gestion des Ressources Matérielles et Financières » du programme 097 « Pilotage et Soutien ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2021.

Performance globale

La performance globale du BCMP est de 78,33% jugée satisfaisant. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 5,95 + 0,15 \times 80,96$$

$$PG = 78,33\%.$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	100%
Efficience	5,95%
Gouvernance	80,96%
Performance globale	78,33%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du BCMP sont respectivement de 80,05%, 43,49% et 78,33%. Après une chute en 2020, la structure a connu une nette amélioration de sa performance en 2021. Cela s'explique par l'amélioration significative de l'efficacité notamment par la réalisation des activités dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du BCMP au titre de l'année 2021 a mobilisé six (06) agents. Les frais de fonctionnement et les charges de personnel de la structure sont logés à la DAF.

RECOMMANDATIONS

Au regard du niveau excellent de l'efficacité, le BCMP devrait consolider ses acquis par le maintien du taux relatif à ce critère. Il devra, par ailleurs, au titre de la gouvernance, se doter de personnel.

CONCLUSION

La performance globale du Bureau Comptable Matières Principal au titre de l'année 2021 est de 78,33%, jugée satisfaisante.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les cadres de concertation avaient été tenus conformément aux textes en vigueur.

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif de l'efficience

Bureau Comptable Matières Principal

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Réaliser l'inventaire annuel et intermittent du BCMP	6 000 000	5 663 000
Total	6 000 000	5 663 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DU BCMP

Actions	Activités	Niveau d'impact
	Néant	
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DU BCMP

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	00%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	91,69%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	75%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	80,96%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Referenc e au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observati ons
Ressource s humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie A	Nombre	02	0	0	0	
	Catégorie B	Nombre	02	0	0	0	
	Catégorie C	Nombre	01	0	0	0	
	Catégorie D	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie E	Nombre	01	0	0	0	
	Temporaires	Nombre	0	0	0	0	
	Autres	Nombre	0	0	0	0	
Ressource s matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	05	0	0	0	
	Matériel roulant	Nombre	01	0	0	0	
	Matériel informatique	Nombre	17	0	0	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressource s financières	Budget global de la structure	F CFA	6 000 000	7 352 500	5 663 000	- 1 689 500	Le besoin réel était de plus de sept millions, mais le Ministère n'a octroyé que 6 millions, il fallait donc faire avec la contrainte budgétaire

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA
DOCUMENTATION**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION (DAD)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°57 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction des Archives et de la Documentation assure le traitement, la gestion et la conservation de la mémoire documentaire du Ministère.

A ce titre, le Responsable du Programme « Pilotage et Soutien » assignait à la DAD par lettre n°2021-0000260/MENPTD/SG/DGESSE/DSEC du 29 avril 2021 portant contrat de performance au titre de l'année 2021, les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la Direction des Archives et de la Documentation.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION

La performance de la Direction des Archives et de la Documentation (DAD) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction des archives et de la documentation a un niveau d'efficacité de 74,67% jugé satisfaisant. En effet, trois (03) activités ont été programmées et deux (02) ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des archives et de la documentation a un niveau d'efficience de 0,00%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a induit un coût financier de 9 000 000 F CFA strictement égal aux prévisions.

La gouvernance

La Direction des archives et de la documentation a un niveau de performance de 82,75% jugé satisfaisant.

L'impact de réalisation des activités :

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale

La performance globale de la DAD est de 60,95%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 74,67 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 82,75$$

$$PG = 60,95\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	74,67%
Efficience	0,00%
Gouvernance	82,75%
Performance globale	60,95%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DAD sont respectivement de 15%, 75,81% et 60,95%. Après un bond en 2020, la structure a connu une baisse de sa performance en 2021. En effet, l'efficacité est passée de 100% en 2020 à 74,67% en 2021. Cela s'explique par la résiliation du contrat d'équipement de la bibliothèque numérique due à la défaillance du prestataire.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DAD au titre de l'année 2021 a mobilisé neuf (09) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de **427 000 FCFA** et **18 043 211 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATION

Au regard du niveau de performance affichée, la DAD devrait améliorer son niveau d'efficacité et continuer à améliorer son niveau de gouvernance.

CONCLUSION

La performance globale de la Direction des archives et de la documentation au titre de l'année 2021 est de 60,95%, jugée satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les activités entièrement réalisées.

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif de l'efficience

Direction des Archives et de la Documentation

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Organiser un atelier de validation du Tableau de Gestion des Archives	4 000 000	4 000 000
Traiter les archives du ministère	5 000 000	5 000 000
Total	9 000 000	9 000 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT LA DAD

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA DAD

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	50%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	79,85%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	66,67%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Taux	82,75%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Referenc e au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre					
	Catégorie A	Nombre	02	00	00	00	
	Catégorie B	Nombre	00	01	00	-1	Procédure de mise à disposition non aboutie
	Catégorie C	Nombre	05	02	03	+1	Il a été mis à la disposition de la DAD un agent de catégorie C de plus à la place de l'agent de catégorie B
	Catégorie D	Nombre	01	00	00	00	
	Catégorie E	Nombre	01	00	00	00	
	Temporaires	Nombre					
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	03	02	00	-2	
	Matériel roulant	Nombre	02	01	01	00	Matériel roulant non fonctionnel
	Matériel informatique	Nombre	12	03	03	00	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	35 000 000	24 000 000	-11 000 000	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE DE LA TRANSITION
DIGITALE, DES POSTES ET
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES
FINANCES**

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES (DAF)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°49 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale du 07 juin 2021, la Direction de l'Administration des Finances (DAF) assure la gestion des moyens financiers et matériels du Ministère.

À ce titre, le responsable du programme « Pilotage et Soutien » assignait à la DAF, par la lettre n°2021-000150/MENPTD/SG/DGESS/DSEC du 15 juin 2021 portant contrat de performance au titre de l'année 2021 du MENPTD. Il s'agit d'assurer une gestion optimale des ressources financières et matérielles.

Cet objectif est décliné et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, l'objectif a été décliné en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DAF..

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

La performance de la Direction de l'Administration des Finances repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction de l'Administration des Finances a un niveau d'efficacité de 100%. En effet, les quatre (04) activités programmées ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction de l'Administration des Finances a un niveau d'efficience de 0,00%. La mise en œuvre des activités programmées a induit un coût financier de 23 000 000 F CFA strictement égal aux prévisions.

La gouvernance

La Direction de l'Administration des Finances a un niveau de performance de 98,97%. Elle présente une excellente performance organisationnelle et sociale.

L'impact de réalisation des activités

Le niveau d'impact de l'action de la DAF correspond à celui de l'action 4 « Gestion des ressources matérielles et financières » du programme 097 « pilotage et soutien ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2021.

Performance globale de la DAF

La performance globale de la Direction de l'Administration des Finances est à 79,84 % et jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$\text{PG} = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$\text{PG} = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 98,97$$

$$\text{PG} = 79,84\%$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	100%
Efficience	0,00%
Gouvernance	98,97%
Performance globale	79,84%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DAF sont respectivement de 80,00%, 79,51% et 79,84%. La structure a maintenu un niveau de performance constant au cours de ces trois dernières années en ce sens que la dynamique est maintenue.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Direction de l'administration des finances au titre de l'année 2021 a mobilisé vingt (20) agents et coûté au titre du fonctionnement, un montant de 25 770 000 FCFA et 57 101 101 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la Direction de l'administration des finances de maintenir le même dynamisme dans la réalisation des activités programmées et d'améliorer son niveau de gouvernance en veillant au respect de la tenue des cadres de concertations.

CONCLUSION

La performance globale de la Direction de l'administration des finances au titre de l'année 2021 qui est de 79,84% est jugée satisfaisante.

Toutefois, la structure est invitée à l'actualiser son texte d'organisation.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût effectif de réalisation (en millier)
Activité 4.3.1 : Elaborer le budget du MENPTD	8 000	8 000
Activité 4.3.2 : Elaborer la revue à mi-parcours du budget	5 000	5 000
Activité 4.3.3 : Elaborer le rapport d'exécution du budget antérieur	6 000	6 000
Activité 4.3.5 : Elaborer le plan de déblocage des fonds (PDF)	4 000	4 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DE LA DAF

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3: TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Postes de nomination	100%
Fiches de postes de travail	100%
Cadres de concertations	92,76%
Référentiels de procédures et des délais de traitements des actes	100%
Évaluation des agents conformément aux textes en vigueur	100%
Publication ou diffusion de documents et activités	100%
Taux	98,97%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Referen ce au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observatio ns
Ressourc es humaines	Catégorie P	Nombre					
	Catégorie A	Nombre	9				
	Catégorie B	Nombre	7	2	2	0	
	Catégorie C	Nombre	2				
	Catégorie D	Nombre	2				
	Catégorie E	Nombre					
	Temporaires	Nombre					
	Autres	Nombre					
Ressourc es matérielle s	Locaux (bureaux)	Nombre					
	Matériel roulant	Nombre					
	Matériel informatique	Nombre					
	Consommabl es de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressourc es financière s	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET
DE LA PRESSE MINISTERIELLE**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRESSE
MINISTERIELLE (DCPM)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°55 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle (DCPM) a pour mission la coordination et la gestion des activités de communication interne et externe du Ministère.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DCPM pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DCPM.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA PRESSE MINISTERIELLE

La performance de la DCPM repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La DCPM a un niveau d'efficacité de 100%. En effet, la seule activité programmée a été réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La DCPM a un niveau d'efficience de 0,00%. La mise en œuvre de l'activité entièrement réalisée a induit un coût financier égal aux prévisions de 4 000 000 F CFA.

La gouvernance

La DCPM a un niveau de performance de 61,94% se traduisant par une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DCPM

La performance globale de la DCPM est de 74,29%, elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 61,94$$

$$PG = 74,29\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	0,00%
Gouvernance	61,94%
Performance globale	74,29%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DCPM sont respectivement de 53,71%, 76,00% et 74,29%. Après un bond en 2020, la structure a connu une légère baisse de sa performance en 2021. En effet, au niveau de la gouvernance, sa performance est passée de 73,33% en 2020 à 61,94% en 2021. Cela s'explique par l'irrégularité dans la tenue des cadres de concertation.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DCPM au titre de l'année 2021 a mobilisé sept (07) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de quatre millions (4 000 000) FCFA et 9 391 461 FCFA au titre des charges de personnel

RECOMMANDATIONS

Au regard du niveau excellent de l'efficacité, la DCPM devrait consolider ses acquis par le maintien du taux relatif à ce critère. Par contre, au niveau de la gouvernance, elle devrait :

- tenir régulièrement les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur,
- se doter en personnel.

CONCLUSION

La performance globale de la DCPM au titre de l'année 2021 est de 74,29%, jugée satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les cadres de concertation tenus régulièrement.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DE LA DCPM

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Organiser la couverture médiatique des activités du MENPTD	4 000 000	4 000 000
Total	4 000 000	4 000 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DE LA DCPM

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA DCPM

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	80,00 %
Existence de fiches de poste de travail	66,67 %
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	24,95%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0,00%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	Pas concernée
Taux	61,94%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0			
	Catégorie A	Nombre	2	3	1	1	En cours
	Catégorie B	Nombre	3	4	2	1	En cours
	Catégorie C	Nombre					
	Catégorie D	Nombre	2	2	0	0	
	Catégorie E	Nombre					
	Temporaires	Nombre					
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	2	5	0	3	
	Matériel roulant	Nombre	2	2	0	0	
	Matériel informatique	Nombre	15	15	0	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE
DES, DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL ET DE L'INNOVATION

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

.-----.

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE L'INNOVATION (DDII)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°61 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation a pour mission d'assurer le développement institutionnel et organisationnel et de promouvoir la culture de la gestion axée sur les résultats au sein du Ministère.

A ce titre, le Responsable du Programme « Pilotage et Soutien » assignait à la DDII par lettre n°2021-000107/MENPTD/SG/DGESS/DSEC du 11 mai 2021 portant contrat de performance au titre de l'année 2021, les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DE L'INNOVATION

La performance de la Direction du développement institutionnel et de l'innovation (DDII) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction du développement institutionnel et de l'innovation a un niveau d'efficacité de 100%, jugé excellent. En effet, deux (02) activités ont été programmées et toutes entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction du développement institutionnel et de l'innovation a un niveau d'efficience de 13,80%. En effet, la mise en œuvre des activités programmées a induit un coût financier de réalisation de 8 787 000 F CFA sur une prévision de 10 000 000 F CFA, d'où un reliquat de 1 213 000 F CFA.

La gouvernance

La Direction du développement institutionnel et de l'innovation a un niveau de performance de 68,90% se traduisant par une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités :

Le niveau d'impact de l'action de la DDII correspond à celui de l'action 8 « Gestion du développement institutionnel et de l'innovation » du programme 097 « pilotage et soutien ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2021.

Performance globale

La performance globale de la DDII est de 78,10%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 13,80 + 0,15 \times 68,90$$

$$PG = 78,10\%.$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	100%
Efficience	13,80%
Gouvernance	68,90%
Performance globale	78,10%

Au cours de la période 2020 à 2021, les performances globales de la DDII sont respectivement de 75,02% et 78,10%. La structure a connu une amélioration de sa performance en 2021. En effet, au niveau de la gouvernance, sa performance est passée de 50,89% en 2020 à 68,90% en 2021. Cela s'explique par une augmentation du nombre de poste de nomination pourvu.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DDII au titre de l'année 2021 a mobilisé quatre (04) agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de **3 346 000** FCFA et **4 455 339** FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATION

Au regard du niveau excellent de l'efficacité, la DDII devrait consolider ses acquis par le maintien du taux relatif à ce critère. Par contre, au niveau de la gouvernance, elle devrait :

- tenir régulièrement les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur ;
- renforcer les effectifs du personnel;
- pourvoir au poste de chef de service restant.

CONCLUSION

La performance globale de la Direction du développement institutionnel et de l'innovation au titre de l'année 2021 est de 78,10%, jugée satisfaisante.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les cadres de concertation tenus conformément aux textes en vigueur.

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif de l'efficience

Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Organiser l'évaluation de la performance des structures du ministère	5 000 000	3 787 000
Implémenter la démarche qualité au MENPTD	5 000 000	5 000 000
Total	10 000 000	8 787 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT LA DDII

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA DDII

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	75,00%
Existence de fiches de poste de travail	00%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	57%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	50%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	68,90%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Referenc e au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	03	00	03	00	
	Catégorie B	Nombre	01	00	00	00	
	Catégorie C	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie D	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie E	Nombre	00	00	00	00	
	Temporaires	Nombre	00	00	00	00	
	Autres	Nombre	00	00	00	00	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	04	00	02	00	
	Matériel roulant	Nombre	00	00	00	00	
	Matériel informatique	Nombre	13	00	02	00	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	00		5 cartons de rame de papier Chemises et sous- chemises		
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA		174 455 339	7 801 339	166 65 4 000	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ACTIVITES
POSTALES**

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DE LA DIRECTION GENERALE DES ACTIVITES POSTALES (DGAP)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°43 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction générale des activités postales (DGAP) a pour mission de concevoir et de suivre les politiques sectorielles et d'élaborer les textes légaux et réglementaires relatifs au développement du secteur des postes.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGAP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Appui au sous-secteur postal ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DGAP.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DGAP

La performance de la DGAP repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de la DGAP est à 100%. Ce taux est jugé excellent. En effet, sur cinq (5) activités programmées, cinq (5) ont entièrement été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités de la DGAP s'établit à 0,22%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 277 387 000 F CFA sur une prévision de 277 996 000 F CFA soit un reliquat de 609 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 91,18%. La DGAP présente une excellente performance organisationnelle et sociale.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DGAP

La performance globale de la DGAP est à 78,72% ; elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 0,22 + 0,15 \times 91,18$$

$$PG = 78,72\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	0,22%
Gouvernance	91,18%
Performance globale	78,72%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DGAP sont respectivement de 80,00%, 62,68% et 78,72%. Après un recul en 2020, la structure a connu une nette amélioration de sa performance en 2021. Cela s'explique par l'amélioration significative de la gouvernance et de l'efficacité notamment par la tenue des cadres de concertation, les nominations et la réalisation des activités dans les délais.

Toutefois, elle reste légèrement en dessous du niveau de 2019.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DGAP au titre de l'année 2021 a mobilisé dix (10) agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 5 254 000 et 12 525 742 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGAP de maintenir le même dynamisme dans la réalisation des activités programmées et d'améliorer son niveau de gouvernance en veillant au respect de la tenue des cadres de concertations et en pourvoyant aux postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale de la DGAP est de 78,72% au titre de l'année 2021 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DGAP

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Activité 3.1.1 : Adapter le cadre juridique du sous-secteur postal	5 000	4 690
Activité 3.1.2 : Elaborer une cartographie des points de contacts	59 270	59 264
Activité 3.1.3 : Réaliser l'étude de faisabilité du plan national d'adressage	178 726	178 726
Activité 3.1.4 : Animer le cadre de concertation périodique du sous-secteur postal	5 000	4 930
Activité 3.1.6 : Réaliser une étude d'impact des réalisations du contrat plan Etat-LA POSTE BF	30 000	29 777

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DGAP

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DGAP

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	53,85%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	93,25%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	91,18%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre					
	Catégorie A	Nombre	1				
	Catégorie B	Nombre	1				
	Catégorie C	Nombre	1				
	Catégorie D	Nombre	2				
	Catégorie E	Nombre					
	Temporaires	Nombre	5				
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre					
	Matériel roulant	Nombre					
	Matériel informatique	Nombre					
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DU
DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE
NUMERIQUE**

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

**RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021
DE LA DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE
NUMERIQUE (DGDI)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°40 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction Générale du Développement de l'Industrie Numérique (DGDI) assure la création et la promotion des conditions nécessaires à l'essor d'une industrie numérique au Burkina Faso.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGDI pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme Transformation et écosystème numériques.

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DGDI.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DGDI

La performance de la DGDI repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de la DGDI est de 66,59%, et est satisfaisante. En effet, sur dix-sept (17) activités programmées, dix (10) ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités de la DGDI est de 7,21%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 371 622 000 F CFA sur une prévision de 413 279 000 F CFA soit un reliquat de 41 657 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance s'élève à 74,84%. La DGDI présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DGD

La performance globale de la DGD est de 55,95%, elle est jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 66,59 + 0,20 \times 7,21 + 0,15 \times 74,84$$

$$PG = 55,95\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	66,59%
Efficience	7,21%
Gouvernance	74,84%
Performance globale	55,95%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DGD sont respectivement de 63,29%, 71,75% et 55,95%. Après un bond en 2020, la structure a connu une baisse de sa performance en 2021. En effet, au niveau de l'efficacité, sa performance est passée de 94,44% en 2020 à 66,59% en 2021. Cela s'explique par le fait que sur sept (07) activités qui n'ont pas pu être entièrement réalisées, trois (03) n'ont pas connu un début de réalisation.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DGD au titre de l'année 2021 a mobilisé seize (16) agents et a coûté 51 053 885 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGD de :

- pourvoir aux postes de nomination des chargés d'études ;
- respecter la tenue des cadres de concertation régis par les textes en vigueur ;
- réaliser entièrement les activités dans les délais prévus.

CONCLUSION

La performance globale de la DGD est de 55,95% au titre de l'année 2021, elle est jugée moyenne. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination des chargés d'études avaient été pourvus, les cadres de concertation tenus comme le prévoient les textes et les activités entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience DGD

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel en millier	Coût de réalisation en millier
Activité 2.3.1 : Elaborer le Business Plan de la première phase du Technopole ERTIC	118 180	118 180
Activité 2.3.3 : Organiser des sessions d'évaluation des projets/idées inscrits sur la plateforme PLATINUM	10 000	9 958
Activité 2.3.5 : Organiser le concours de détection de jeunes talents en TIC	42 000	42 000
Activité 2.3.6 : Acquérir des équipements spécialisés au profit de la filière informatique et télécommunications de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou	48 989	48 989
Activité 2.3.8 : Réaliser l'état des lieux quantitatif et qualitatif des compétences numériques au Burkina Faso	44 439	44 439
Activité 2.3.9 : Recruter un cabinet pour appuyer la mise en place de certificats sur la fibre optique et le Cloud	50 000	28 139
Activité 2.4.1 : Appuyer l'initiative « Jeunesse et Numérique pour le Développement »	49 371	49 371
Activité 2.4.5 : Développer des modules de formations sur les métiers du numérique	30 000	16 821
Activité 2.4.6 : Mettre en œuvre le contrat plan Etat-ESMT de Dakar	10 300	10 275
Activité 2.4.8 : Organiser les conférences au Faso sur le numérique	10 000	3 450
Total	413 279	371 622

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DGD

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DGD

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	68,75%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	80,30%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	0,00%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	Non concernée
Taux	74,84%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	08	05	01	04	
	Catégorie B	Nombre	04	02	02	00	
	Catégorie C	Nombre	00	01	01	00	
	Catégorie D	Nombre	01	00	00	00	
	Catégorie E	Nombre	01	01	00	01	
	Temporaires	Nombre	02	00	00	00	
	Autres	Nombre	00	00	00	00	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	09	02	00	02	
	Matériel roulant	Nombre	01	02	00	02	
	Matériel informatique	Nombre	21	07	04	03	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	05	05	05	00	
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	677 260 000	677 260 000	677 260 00	00	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D’EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**DE LA DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES
(DGESS)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°46 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) assure la conception, la programmation, la coordination, le suivi et l'évaluation des actions de développement au niveau sectoriel.

À ce titre, Madame le Ministre assignait au responsable du programme « Pilotage et Soutien » par ailleurs Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles, par la lettre N°2021-000234/MENPTD/CAB du 23 avril 2021 son contrat de performance au titre de l'année 2021. Il s'agit de : « Améliorer la planification des actions et le suivi évaluation de la performance des programmes du ministère ».

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DGESS.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DGESS

La performance de la DGESS repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de la DGESS est à 100% et jugé excellent. En effet, les cinq (5) activités programmées ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités de la DGESS s'établit à 12,09%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 22 303 000 F CFA sur une prévision de 25 000 000 F CFA soit un reliquat de 2 697 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 92,93%. La DGESS présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DGESS

La performance globale de la DGESS est de 81,36% ; elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 12,09 + 0,15 \times 92,93$$

$$PG = 81,36\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	12,09%
Gouvernance	92,93%
Performance globale	81,36%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DGESS sont respectivement de 78,63%, 60,86% et 81,36%. Après un recul en 2020, la structure a connu une nette amélioration de sa performance en 2021. Cela s'explique par un bond qualitatif de l'efficacité et de l'efficacité qui ont connu des accroissements respectifs de 28 points et de 12,09 points.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DGESS au titre de l'année 2021 a mobilisé dix-neuf (19) agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 51 974 000 FCFA et 68 480 204 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGESS de maintenir le même dynamisme dans la réalisation des activités programmées et d'améliorer son niveau de gouvernance en veillant au respect de la tenue des cadres de concertations et en pourvoyant aux postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale de la DGESS est de 81,36% au titre de l'année 2021 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si tous les postes de nomination avaient été pourvus et les cadres de concertation tenus comme le prévoient les textes en vigueur.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DGESS

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Activité 4.4.1 : Animer les cadres de concertation du MENPTD	5 000	3 694
Activité 4.4.2 : Elaborer l'annuaire statistique du MENPTD	5 000	3 609
Activité 4.4.3 : Organiser les revues trimestrielles des projets	5 000	5 000
Activité 4.4.4 : Animer la cellule genre	5 000	5 000
Activité 4.4.5 : Animer la cellule environnementale	5 000	5 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DGESS

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DGESS

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	82%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	88%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	92,93%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	08	03	01	02	
	Catégorie B	Nombre	08	00	00	00	
	Catégorie C	nombre	01	00	00	00	
	Catégorie D	nombre	01	00	00	00	
	Catégorie E	nombre	01	00	00	00	
	Temporaires	nombre	00	00	00	00	
	Autres	Nombre	00	00	00	00	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	nombre	09	00	00	00	
	Matériel roulant	nombre	03	00	00	00	
	Matériel informatique	nombre	24	07	02	-05	
	Consommables de Bureau (rames de papier ;autres)	Nombre	25 cartons				
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	51 974 000	51 974 000	51 924 000	50 000	Le montant non exécuté s'explique par la non signature du nouvel arrêté octroyant 150 000F CFA au lieu de 100 000 F CFA à la DGESS pour les caisses de menues dépenses.

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES
INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION
ELECTRONIQUE**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**DE LA DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES DE
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (DGICE)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°37 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la DGICE assure la mise en œuvre des politiques d'élaboration des textes légaux et réglementaires relatif au développement des infrastructures de communication électronique et des services d'accès et d'utilisation de ces infrastructures au Burkina Faso.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGICE pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des infrastructures de communications électroniques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DGICE..

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DGICE

La performance de la **DGICE** repose principalement sur la détermination (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La DGICE a un niveau d'efficacité de 100 %, jugé excellent. En effet, sur les trois (03) activités programmées, toutes ont été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La DGICE a un indicateur d'efficience de 9,86%. La mise en œuvre des activités programmées a induit un coût financier de réalisation de 637 194 000 F CFA sur une prévision de 700 000 000 F CFA soit un reliquat de 62 806 000.

La gouvernance

La DGICE a un niveau de performance de 81,02%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Le niveau d'impact de l'action de la DGICE correspond à celui de l'action 1 « Développement des infrastructures de Communications électroniques » du programme 095 « Développement des infrastructures de communications électroniques ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2021.

Performance globale de la DGICE

La performance globale de la DGICE est de 79,12%. Elle est satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 9,86 + 0,15 \times 81,02$$

$$PG = 79,12\%$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	100%
Efficience	9,86%
Gouvernance	81,02 %
Performance globale	79,12%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DGICE sont respectivement de 65,19%, 69,70% et 79,12%. La structure affiche une progression continue de son niveau de performance. Cela s'explique essentiellement par le critère d'efficacité, sa performance est passée de 78,67% en 2019 à 100% en 2021.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DGICE au titre de l'année 2021 a mobilisé 16 agents et a coûté, au titre du fonctionnement, un montant de **963 000 FCFA** et **44 610 660 F CFA**

au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGICE de :

- pourvoir au poste de chef de service et aux trois (03) postes de chargé d'études restants ;
- respecter la tenue des cadres de concertation.

CONCLUSION

La performance globale de la DGICE au titre de l'année 2021 est de 79,12%. Cette performance est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si la tenue des cadres de concertation avait été régulière et les postes de nomination entièrement pourvus. La structure devrait travailler au renforcement des effectifs en personnel de profils technique et administratif.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DE LA DGICE

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Réaliser une étude pour la mise en place du projet de connectivité urbaine très haut débit (PCU-THD)	300 000	269 040
Réaliser une étude pour la construction d'un Centre d'Opérations et de maintenance du réseau[1] à Bobo	100 000	84 730
Réaliser un audit technique des infrastructures publiques alternatives	300 000	283 424
Total	700 000	637 194

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DE LA DGICE

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA DGICE

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Postes de nomination	77,78%
Fiches de postes de travail	100%
Cadres de concertations	89,36%
Référentiels de procédures et des délais de traitements des actes	0%
Évaluation des agents conformément aux textes en vigueur	100%
Publication ou diffusion de documents et activités	100%
Taux	81,02%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0	
	Catégorie A	Nombre	9	2	2	0	
	Catégorie B	Nombre	1	1	1	0	
	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0	
	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0	
	Temporaires	Nombre	0	0	0	0	
	Autres	Nombre	3	3	3	0	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	13	5	5	0	
	Matériel roulant	Nombre	4	0	0	0	
	Matériel informatique	Nombre	10	3	3	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1er janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES
DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**DE LA DIRECTION GENERALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (DGTIC)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°34 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC) assure l'élaboration et la coordination de la stratégie nationale en matière des TIC.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGTIC pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Transformation et écosystème numériques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DGTIC.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DGTIC

La performance de la DGTIC repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de la DGTIC s'établit à 64,96%. Ce taux est jugé satisfaisant. En effet, sur dix (10) activités programmées, trois (3) ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités de la DGTIC est à 2,65%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 20 002 000 F CFA sur une prévision de 25 300 000 F CFA soit un reliquat de 5 298 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 77,64%. La DGTIC présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DGTIC

La performance globale de la DGTIC est à 54,4% ; elle est jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 64,96 + 0,20 \times 2,65 + 0,15 \times 77,64$$

$$PG = 54,4\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	64,96%
Efficience	2,65%
Gouvernance	77,64%
Performance globale	54,4%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DGTIC sont respectivement de 54,87%, 78,20% et 54,4%. Après un rebond en 2020, la structure retombe en 2021 à un niveau similaire à celui de 2019. Les causes de ce recul en 2021 se trouvent notamment au niveau de l'efficacité et de la gouvernance. Seules trois (03) activités sur dix (10) ont été entièrement réalisées. Les retards accusés dans la passation des marchés seraient à l'origine de cette baisse de performance. Au total, cinq (05) études prévues n'ont pas pu être entièrement réalisées.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DGTIC au titre de l'année 2021 a mobilisé vingt-un (21) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 1 077 000 000 FCFA et 79 728 963 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à la DGTIC de :

- améliorer le niveau d'exécution des activités ;
- tenir régulièrement les cadres de concertation ;
- élaborer toutes les fiches de description des postes ;
- pourvoir à tous les postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale de la DGTIC est de 54,4% au titre de l'année 2021 ; elle est moyenne. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été entièrement pourvus et les cadres de concertation tenus conformément aux textes en vigueur. Par ailleurs, des diligences administratives doivent être opérées pour la réalisation des activités nécessitant le recrutement de consultants.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DGTIC

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Activité 2.1.2 : Organiser le Forum de partage des meilleures pratiques dans le domaine de l'Internet	15 000	9 702
Activité 2.1.3 : Opérationnaliser le Passeport TIC (P@ssetic) pour la valorisation des compétences numériques de base	5 300	5 300
Activité 2.1.6 : Appui aux DSI	5 000	5 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DGTIC

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DGTIC

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	72,22%
Existence de fiches de poste de travail	38,10%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	83,17%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	77,64%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	11	10	00	-10	
	Catégorie B	Nombre	06	03	00	-03	
	Catégorie C	nombre	00	02	00	-02	
	Catégorie D	nombre	02	00	00	00	
	Catégorie E	nombre	02	00	00	00	
	Temporaires	nombre	00	00	00	00	
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	nombre	19	01	00	-01	
	Matériel roulant	nombre	03	00	00	00	
	Matériel informatique	nombre	30	10	08	-02	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	1 077 000 000	00	00	00	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D’EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DE LA DIRECTION DES MARCHES PUBLICS (DMP)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°51 du décret N°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction des marchés publics (DMP) a pour mission de gérer le processus de la commande publique du Département.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DMP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DMP.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DMP

La performance de la DMP repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de la DMP est à 100%. Ce taux est jugé excellent. En effet, la seule activité programmée a été entièrement réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des marchés publics a un indicateur d'efficience de 0,00%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 4 000 000 F CFA comme initialement prévus.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 92,42%. La DMP présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DMP

La performance globale de la DMP est à 78,86% ; elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 92,42$$

$$PG = 78,86\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	0,00%
Gouvernance	92,42%
Performance globale	78,86%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DMP sont respectivement de 78,75%, 79,16% et 78,86%.

La structure a connu un niveau de performance globale pratiquement constant au cours de ces trois dernières années en ce sens que la dynamique est maintenue.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DMP au titre de l'année 2021 a mobilisé neuf (09) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 12 738 000 FCFA et 32 139 835 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Nonobstant la dynamique observée, il est recommandé à la Direction des marchés publics de tenir les cadres de concertation conformément aux textes en vigueur et de réviser son arrêté d'organisation.

CONCLUSION

La performance globale de la DMP est de 78,86% au titre de l'année 2021 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les cadres de concertation avaient été entièrement tenus comme le prévoient les textes en vigueur.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DMP

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Activité 4.3.4 : Elaborer le plan de passation des marchés (PPM)	4 000	4 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DMP

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DMP

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	96,96%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	92,42%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	RAS
	Catégorie A	Nombre	05	01	01	00	RAS
	Catégorie B	Nombre	01	03	00	03	Demande non aboutie
	Catégorie C	Nombre	02	03	00	03	Demande non aboutie
	Catégorie D	Nombre	01	01	00	01	Demande non aboutie
	Catégorie E	Nombre	00	00	00	00	RAS
	Temporaires	Nombre	00	00	00	00	RAS
	Autres	Nombre	00	00	00	00	RAS
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	05	03	00	03	Demande non aboutie
	Matériel roulant	Nombre	02	00	00	00	RAS
	Matériel informatique	Nombre	10	03	03	00	RAS
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	00	Quantité suffisante	Insuffisant	Grand	Dotation insuffisante à cause de la reproduction des DAO et des Procès-verbaux de CAM
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	12 738 000	6 000 000	00	6 000 000	Budget global sans le montant des dépenses de personnel

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D’EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES (DRH)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°53 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la direction des ressources humaines (DRH) a pour mission la conception, la formalisation, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures visant à accroître la productivité, l'efficacité et le rendement du personnel du département.

A ce titre, cette mission globale est définie dans les attributions de la DGAP pour l'atteinte des objectifs au titre de l'année 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la DRH.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DRH

La performance de la DRH repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de la DRH est à 54,70%. Ce taux est moyen. En effet, sur quatre (4) activités programmées, une seule (1) a été entièrement réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités de la DRH s'établit à 5,64%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 2 700 000 F CFA sur une prévision de 5 000 000 F CFA soit un reliquat de 2 300 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance est de 94,54%. La DRH présente une excellente performance organisationnelle et sociale.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de la DRH

La performance globale de la DRH est de 50,87% ; elle est jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 54,70 + 0,20 \times 5,64 + 0,15 \times 94,54$$

$$PG = 50,87\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	54,70%
Efficience	5,64%
Gouvernance	94,54%
Performance globale	50,87%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la DRH sont respectivement de 66,90%, 77,32% et 50,87%. Après une nette amélioration en 2020, la structure a connu une chute de sa performance en 2021. Cela s'explique par une baisse de son efficacité notamment par la faible réalisation des activités dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DRH au titre de l'année 2021 a mobilisé quatorze (14) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 891 000 000 FCFA et 225 347 999 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Au regard du niveau jugé excellent de la gouvernance, il est recommandé à la DRH de maintenir le niveau d'organisation à travers la tenue de cadres de concertation et la nomination du chef de service de la mobilité et des relations sociales. Cependant, en termes d'efficacité la DRH devra :

- améliorer le niveau de réalisation des activités,
- respecter les délais dans la mise en œuvre des activités programmées.

CONCLUSION

La performance globale de la DRH est de 50,87% au titre de l'année 2021 ; elle est moyenne. Néanmoins, une baisse significative de la performance par rapport à celle de 2020 qui était de 77,32 % est constatée. En dépit de la bonne gouvernance enregistrée, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités programmées avaient été réalisées et dans les délais.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DRH

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Activité 4.2.4 : Animer le comité ministériel de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CMLS/IST)	5 000	2 700

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DRH

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DRH

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	83,33%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	78,48%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	94,54%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	05	00	01	-01	Nomination
	Catégorie B	Nombre	02	00	00	00	
	Catégorie C	Nombre	05	00	00	00	
	Catégorie D	Nombre	01	00	00	00	
	Catégorie E	Nombre	01	00	00	00	
	Temporaires	Nombre	00	00	00	00	
	Autres	Nombre	00	00	00	00	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre					
	Matériel roulant	Nombre					
	Matériel informatique	Nombre					
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

.
SECRETARIAT GENERAL

.
**DIRECTION DES SERVICES
INFORMATIQUES**

RAPPORT D’EVALUATION DES PERFORMANCES 2021
DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES (DSI)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°59 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, la Direction des services informatiques assure la formulation, la coordination et la mise en œuvre de la politique informatique du Ministère.

A ce titre, le Responsable du Programme « Pilotage et Soutien » assignait à la DSI par lettre N°2021-00106/MENPTD/SG/DGESS/DSEC du 11/05/2021 portant contrat de performance au titre de l'année 2021, les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'activités 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à la Direction des Services Informatiques (DSI).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

La performance de la Direction des Services Informatiques (DSI) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Direction des Services Informatiques a un niveau d'efficacité de 71,90%, jugé satisfaisant. En effet, deux (02) activités ont été programmées et une (01) a été réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Direction des services informatiques a un niveau d'efficience de 0,00%. La mise en œuvre de l'activité entièrement réalisée a induit un coût financier de 5 000 000 F CFA strictement égal aux prévisions.

La gouvernance

La Direction des Services Informatiques a un niveau de performance de 58,34%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale moyenne.

L'impact de réalisation des activités :

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale

La performance globale de la DSI est de 55,49%, jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants :

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 71,90 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 58,34$$

$$PG = 55,49\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	71,90%
Efficience	00%
Gouvernance	58,34%
Performance globale	55,49%

Au cours de la période 2020 à 2021, les performances globales de la DSI sont respectivement de 64,00% et 55,49%. La structure a connu une baisse de sa performance entre 2020 et 2021. En rappel, en 2020 la DSI a été évaluée uniquement sur le critère de la gouvernance.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la DSI au titre de l'année 2021 a mobilisé trois (03) agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de **713 000 FCFA** et **5 822 000 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATION

Il est recommandé à la DSI de :

- se doter en ressource humaines ;
- respecter la tenue des cadres de concertation conformément aux textes en vigueur ;
- réaliser entièrement ses activités dans les délais prévus ;
- se doter d'un manuel de procédures ;
- pourvoir aux postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale de La Direction des Services Informatiques au titre de l'année 2021 est de 55,49%, jugée moyenne.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si les postes de nomination avaient été pourvus, les cadres de concertation tenus conformement aux textes en vigueur et les activités entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 : Tableau récapitulatif de l'efficience

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Réaliser deux plateformes numériques au profit des structures du ministère	5 000 000	5 000 000
Total	5 000 000	5 000 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT LA DSI

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA DSI

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	20%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	30%
Existence de référentiel sur les procédures et délai de traitement des actes	00%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	-
Taux	58,34%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre					
	Catégorie A	Nombre	1	5	1	-4	
	Catégorie B	Nombre					
	Catégorie C	Nombre					
	Catégorie D	Nombre	1	1	0	-1	
	Catégorie E	Nombre		1	1	0	
	Temporaires	Nombre					
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	2	2	2	0	
	Matériel roulant	Nombre	0	1	0	-1	
	Matériel informatique	Nombre	5	4	4	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	35 000	35 00	0	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

INSPECTION TECHNIQUE DES SERVICES

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D’EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DE L’INSPECTION TECHNIQUE DES SERVICES (ITS)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°8 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, l'inspection technique des services (ITS) a pour mission le contrôle de l'application de la politique du Département et le fonctionnement des services, projets et programmes.

À ce titre, le responsable du programme « Pilotage et Soutien » assignait à l'ITS, à titre de régularisation, la lettre de mission n°2022-0064/MTDPCE/CAB/SG du 24/02/2022 portant contrat de performance au titre de l'année 2021. Il s'agit d'assurer le contrôle de l'application de la politique du Département et le fonctionnement des services, projets et programmes.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à l'ITS.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'ITS

La performance de l'ITS repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités de l'ITS est à 100% et est jugée excellent. En effet, toutes les trois (3) activités programmées ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience atteint dans la réalisation des activités de l'ITS est de 7,79%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 9 277 000 F CFA sur une prévision de 10 000 000 F CFA soit un reliquat de 723 000 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance s'établit à 97,96%. L'ITS présente une excellente performance organisationnelle et sociale.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale de l'ITS

La performance globale de l'ITS est de 81,25% ; elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 7,79 + 0,15 \times 97,96$$

$$PG = 81,25\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	7,79%
Gouvernance	97,96%
Performance globale	81,25%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de l'ITS sont respectivement de 56,23%, 34,07% et 81,25%. Après une contreperformance en 2020, la structure a connu une nette amélioration de sa performance en 2021. Cela s'explique par l'amélioration significative de la gouvernance et de l'efficacité notamment par la réalisation des activités dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de l'ITS au titre de l'année 2021 a mobilisé neuf (09) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 10 000 000 FCFA et 31 923 041 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à l'ITS de nommer le chef de service administratif et financier.

CONCLUSION

La performance globale de l'ITS est de 81,25% au titre de l'année 2021 ; elle est satisfaisante. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si le poste de nomination du chef de service administratif et financier avait été pourvu.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE ITS

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Activité 4.1.1 : Sensibiliser le personnel de l'administration du MENPTD sur la lutte contre la corruption	4 000	3 425
Activité 4.1.2 : Auditer les structures du MENPTD	4 000	3 852
Activité 4.1.3 : Inspecter les structures du MENPTD	2 000	2 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT ITS

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE ITS

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	86%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	97,96%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	01				
	Catégorie A	Nombre	05				
	Catégorie B	Nombre	01				
	Catégorie C	Nombre	-				
	Catégorie D	Nombre	02				
	Catégorie E	Nombre	-				
	Temporaires	Nombre	-				
	Autres	Nombre	-				
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	08				
	Matériel roulant	Nombre	04				
	Matériel informatique	Nombre	14				
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	7 cartons d'encre et 10 cartons de rames de papiers				
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	-				

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

**-----
SECRETARIAT GENERAL

LA POSTE BURKINA FASO**

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice
-----**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

LA POSTE BURKINA FASO

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°21 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), la Poste Burkina Faso (la Poste BF) est une structure rattachée du Ministère. Elle a pour mission essentiel la mise en place et l'exploitation des services publics de la poste.

Le programme d'activités de LA POSTE-BF a été élaboré sur la base du contrat d'objectifs annuel du Directeur Général adopté par délibération n°002/CA/LA POSTE BF du 25/01/2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Appui au sous-secteur postal ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à LA POSTE BF.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA POSTE BF

La performance de la Poste BF repose principalement sur la détermination (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

La Poste BF a un niveau d'efficacité de 81,38%, jugé satisfaisant. En effet, sur dix-sept (17) activités programmées treize (13) ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

La Poste BF a un indicateur d'efficience de 5,66%. En effet, les activités réalisées dans les délais ont engendré un coût financier de 404 567 619 F CFA sur une prévision de **430 385 000** FCFA, soit un reliquat de **25 286 381** F CFA

La gouvernance

La Poste BF a un niveau de performance de 100%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale Excellente.

L'impact de réalisation des activités

Le niveau d'impact de l'action de LA POSTE-BF correspond à celui de l'action 1 « extension et modernisation du réseau postal » du programme 096 « postes ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2021.

Performance globale de la Poste BF

La performance globale de la Poste BF est de 69,07%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 81,48 + 0,20 \times 5,66 + 0,15 \times 100$$

$$PG = 69,10\%$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	81,48%
Efficience	5,66%
Gouvernance	100%
Performance globale	69,10%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales de la Poste BF sont respectivement de 62,55%, 70,08% et 69,10%. Après une amélioration significative en 2020, la structure a connu un recul d'un (01) point en 2021. En effet, au niveau de l'efficacité, sa performance est passée de 85,39% en 2020 à 81,48% en 2021. Cela s'explique par le fait que quatre (04) activités sur les dix-sept (17) programmées n'ont pas pu être entièrement réalisées dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de la Poste BF au titre de l'année 2021 a mobilisé 1112 agents et coûté, au titre du fonctionnement un montant de 24 791 804 881 FCFA et 8 072 955 747 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé à LA POSTE BF d'améliorer le niveau d'efficacité à travers la réalisation dans les délais de toutes les activités programmées.

CONCLUSION

La performance globale de la Poste BF au titre de l'année 2021 est de 69,10%, jugée Satisfaisante.

Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités avaient été entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE DE LA POSTE BF

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Formaliser la gestion de la relation client en agence	7 000 000	6 776 500
Réaliser l'audit de surveillance du système (par un organisme certificateur)	10 000 000	12 799 355
Organiser les contrôles des délais d'acheminement et de distribution	5 885 000	4 485 000
Réaliser deux cent soixante (260) contrôles de caisse et de comptabilité (02 contrôles en moyenne par agence)	23 000 000	22 069 200
Réaliser une étude de faisabilité de filialisation de post'éclair	1 500 000	1 140 000
Réaliser la connexion des agences restantes et des nouvelles agences	126 000 000	130 200 964
Mettre en exploitation les produits de micro-assurances, OraMoney et Mobicash dans les agences de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ainsi que dans les agences des chefs-lieux de région	7 000 000	6 366 500
Poursuivre l'automatisation de la comptabilité des agences	1 000 000	942 000
Constituer le dossier de demande d'agrément pour dépôts à la BCEAO	200 000 000	173 499 600
Finaliser l'élaboration des fiches de postes restantes	-	-
Mettre en place le dispositif du nouveau système d'évaluation du personnel	26 000 000	25 662 500
Elaborer le code d'éthique et de déontologie des agents de LA POSTE BF	15 000 000	13 157 000
Elaborer le référentiel des emplois et des compétences	8 000 000	7 469 000
Total	499 385 000	463 421 582

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT DE LA POSTE BF

Actions	Activités	Niveau d'impact
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE DE LA POSTE-BF

Indicateurs	Niveau de réalisation
Postes de nomination	100%
Fiches de postes de travail	100%
Cadres de concertations	100%
Référentiels de procédures et des délais de traitements des actes	100%
Évaluation des agents conformément aux textes en vigueur	100%
Publication ou diffusion de documents et activités	100%
Taux	100%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
	CDG	Nombre	01	-	-	0	
Ressources humaines	Catégorie 10	Nombre	22	1	1	0	
	Catégorie 9	Nombre	57	2	2	0	
	Catégorie 8	Nombre	12	1	1	0	
	Catégorie 7	Nombre	148	4	4	0	
	Catégorie 6	Nombre	170	15	15	0	
	Catégorie 5	Nombre	408	0	0	1	
	Catégorie 4	Nombre	144	0	0	0	
	Catégorie 3	Nombre	38	0	0	0	
	Catégorie 2	Nombre	53	0	0	0	
	Catégorie 1	Nombre	20	0	0	0	
	Temporaires	Nombre	00	0	0	0	
	Autres	Nombre	39	00	00	0	CDD
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	ND	06	03	-3	
	Matériel roulant	Nombre	62	04	04	00	
	Matériel informatique	Nombre	1 211	50	50	00	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	4 423	3 700	3 700	00	
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA		28 276 465 999	29 451 392 119		

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET
DE LA COMMUNICATION (PADTIC)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (PADTIC) est une structure de mission du MENPTD. Suivant les dispositions de l'article 2 de l'arrêté conjoint N°2017-0023/MDENP/MEF du 28 juin 2017 portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication au Burkina Faso (PADTIC), il a pour objectif global l'amélioration de la disponibilité, de l'efficacité et de l'accessibilité de l'offre de services de communication électronique sur toute l'étendue du territoire national.

A ce titre, le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2021 adopté par le comité de revue du programme budgétaire « Développement d'infrastructures de communication électroniques », lors de sa deuxième session ordinaire de l'année 2020, tenu les 29 et 30 décembre 2020, a indiqué les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre du projet PADTIC en 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des Infrastructures de communication électronique ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au Projet d'Appui au Développement des Technologie de l'Information et de la Communication (PADTIC).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La performance du Projet d'Appui au Développement des Technologie de l'Information et de la Communication repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Projet d'Appui au Développement des Technologies de l'Information et de la Communication a un niveau d'efficacité de 65,61%, jugé satisfaisant. En effet, sur vingt-deux (22) activités programmées, onze (11) ont été réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le PADTIC a un indicateur d'efficience de 4,63%. La réalisation des activités dans les délais a induit un coût financier de 2 599 393 648 F CFA sur une prévision de 2 756 147 266 F CFA, soit un reliquat de 156 753 618 F CFA.

La gouvernance

Le PADTIC a un niveau de performance de 100%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du PADTIC

La performance globale du PADTIC est de 58,57%, jugée moyenne. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 65,61 + 0,20 \times 4,63 + 0,15 \times 100$$

$$PG = 58,57\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	65,61%
Efficience	4,63%
Gouvernance	100%
Performance globale	58,57%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du projet PDTIC sont respectivement de 69,99%, 67,17% et 58,57%. La structure a connu une régression continue de sa performance entre 2019 et 2021. En effet, au niveau de l'efficacité, sa performance est passée de 84,50% en 2019 à 76,38% en 2020 et à 65,61% en 2021. Pour le compte de l'année 2021, la moitié des activités programmées n'a pas été entièrement réalisée.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du PADTIC au titre de l'année 2021 a mobilisé cinquante-six (56) agents et a coûté, au titre du fonctionnement un montant de 687 775 748 FCFA et 233 457 418 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au projet PADTIC d'améliorer la programmation et la réalisation de ses activités en respectant les délais de mise en œuvre.

CONCLUSION

La performance globale du PADTIC au titre de l'année 2021 est de 58,57 %, jugée moyenne.

En dépit du niveau excellent de la gouvernance enregistrée, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités étaient entièrement réalisées dans les délais prévus.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût effectif de réalisation
Mettre en place un service du Système d'information géographique (SIG)	2 000 000	2 000 000
Prendre en charge les honoraires du projet au compte de l'ANPTIC	60 000 000	60 000 000
Assurer le Monitoring du réseau	9 500 000	8 750 000
Finaliser la mise en place de cent quatre-vingt (180) réseaux locaux dans les zones de couverture du PADTIC	971 162 482	971 162 482
Mettre à jour la cartographie des infrastructures	15 000 000	15 000 000
Acquérir une bande passante Internet/Interconnexion de 600 Mbps pour les stations O3b	1 220 450 000	1 173 596 683
Assurer la sécurité des sites pylônes (gardiennage)	50 000 000	39 998 752
Raccorder 12 sites pylônes au réseau Fibre Optique	65 000 000	90 850 000
Suivre et contrôler les travaux du PADTIC/BKF-021 (Frais de Mission, réunion, ateliers, appui à la DGESS/MENPTD)	130 000 000	75 876 440
Gérer les ressources financières (Elaborer et exécuter le budget, paiement des factures antérieures et paiement retenue de garanties)	233 457 418	104 581 925
Réaliser les missions Audit, suivi-évaluation du Projet	59 577 366	57 577 366
Total	2 756 147 266	2 599 393 648

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif de l'impact

Actions	Activités	Niveau d'impact

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif de la gouvernance

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsables disposants d'un acte de nominations	100%
Existence des fiches de postes de travail	100%
Evaluation des agents conformément aux textes en vigueur	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiels sur les procédures et délais de traitement des actes	100%
Pourcentage de documents et activités qui ont fait l'objet de publication ou diffusion	100%
Taux	100%

ANNEXE 4 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Referenc e au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	25	00	00	00	
	Catégorie B	Nombre	19	00	00	00	
	Catégorie C	Nombre	01	00	00	00	
	Catégorie D	Nombre	11	00	00	00	
	Catégorie E	Nombre	00	00	00	00	
	Temporaires	Nombre	00	00	00	00	
	Autres	Nombre	00	00	00	00	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre					
	Matériel roulant	Nombre	01	00	00	00	
	Matériel informatique	Nombre	15	00	00	00	
	Consommabl es de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	20	25	25		
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA		4 040 612 735	3 370 896 333	669 716 402	

(a) il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES

SECRETARIAT GENERAL

PROJET BACKBONE NATIONAL DES
TELECOMMUNICATIONS

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice



RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021
PROJET BACKBONE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS (PBNT)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le Projet Backbone National des télécommunications (PBNT) est une structure de mission du MENPTD.

Suivant les dispositions de l'article 3 de l'arrêté n°2014-0018/MDENP/MEF du 08 septembre 2014 portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du Projet Backbone national des télécommunications (PBNT), il a pour objectif global de développer la connectivité nationale et internationale en large bande du Burkina Faso par la pose d'un réseau de fibre optique reliant tous les chefs-lieux de communes et tous les pays voisins.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Développement des infrastructures de communications électroniques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés à PBNT.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET BACKBONE NATIONAL DES TELECOMMUNICATIONS (PBNT)

La performance du Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) a un niveau d'efficacité de 64,68%, jugé satisfaisante. Cependant, sur trois (03) activités programmées, une (01) seule a été réalisée entièrement dans les délais.

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) a un indicateur d'efficacité de 27,07%. En effet, l'activité réalisée dans les délais a engendré un coût financier de **14 683 573 933 F CFA** sur une prévision de **18 840 902 008 FCFA**, soit un reliquat de **4 157 328 075 F CFA**. Cela s'explique par un paiement effectué à HUAWEI à hauteur de **3 625 194 353 F CFA** non pris en compte dans le bilan de 2021 dû à un retard d'acquittement.

La gouvernance

Le Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) a un niveau de performance de 100%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Le niveau d'impact de l'action du Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT) correspond à celui de l'action 2 « Développement des infrastructures de communications électroniques » du programme 095 « Développement des infrastructures de communications électroniques ». Il est extrait du rapport annuel de performance qui n'est pas encore disponible pour l'année 2021.

Performance globale du Projet Backbone National des Télécommunications (PBNT)

La performance globale du PBNT se situe à 62,46%, jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 64,68 + 0,20 \times 27,07 + 0,15 \times 100$$

$$PG = 62,46\%.$$

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau global de la performance par critère.

Efficacité	64,68%
Efficience	27,07%
Gouvernance	100%
Performance globale	62,46%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du PBNT sont respectivement de 44,59%, 58,56% et 62,46%. Après un bond d'environ 14 points en 2020, la structure a également connu une augmentation de sa performance de 4 points en 2021. Cela s'explique par une croissance de l'efficacité entre 2019 et 2020 et une forte croissance de l'efficacité en 2021.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions de PBNT au titre de l'année 2021 a mobilisé seize (16) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de **398 601 783 F CFA** et **23 073 333 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au PBNT d'améliorer le niveau de réalisation de ses activités en respectant les délais de mise en œuvre.

CONCLUSION

La performance globale du PBNT au titre de l'année 2021 est de 62,46%, jugée satisfaisante. En dépit du niveau excellent de la gouvernance enregistrée, cette performance globale aurait été meilleure si toutes les activités programmées avaient été entièrement réalisées dans les délais.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût effectif de réalisation
Déployer une infrastructure à fibre optique mutualisée reliant des communes du Burkina Faso et des pays voisins	18 840 902 008	14 683 573 933
Total	18 840 902 008	14 683 573 933

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif de l'impact

Actions	Activités	Niveau d'impact

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : tableau récapitulatif de la gouvernance

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsables disposants d'un acte de nominations	100%
Existence des fiches de postes de travail	100%
Evaluation des agents conformément aux textes en vigueur	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiels sur les procédures et délais de traitement des actes	100%
Pourcentage de documents et activités qui ont fait l'objet de publication ou diffusion	100%
Taux	100%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	1	0	0	0	
	Catégorie A	Nombre	9	2	2	0	
	Catégorie B	Nombre	1	1	1	0	
	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie D	Nombre	1	0	0	0	
	Catégorie E	Nombre	1	0	0	0	
	Temporaires	Nombre	0	0	0	0	
	Autres	Nombre	3	3	3	0	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	13	5	5	0	
	Matériel roulant	Nombre	4	0	0	0	
	Matériel informatique	Nombre	10	3	3	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	13	5	5	0	
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	20 566 787 008	19 815 532 008	15 357 633 671	4 457 898 337	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL
PROJET e-BURKINA

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice
=====

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DU PROJET e-BURKINA

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Projet e-BURKINA est une structure de mission du MENPTD. Suivant les dispositions de l'article 2 de l'arrêté conjoint N°2017-0022/MDENP/MINEFID du 28 juin 2017 portant création, classification, objet, administration et fonctionnement du Projet e-Burkina, il a pour objectif général de contribuer à l'édification d'une administration publique et privée performante grâce à l'apport des TIC.

A ce titre, le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) 2021 adopté par le comité de revue du programme budgétaire « Transformation et écosystème numériques », lors de sa deuxième session ordinaire de l'année 2020, tenu le 28 décembre 2020, a indiqué les objectifs à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre projet e-Burkina en 2021.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Transformation et écosystème numériques ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au Projet e-Burkina.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET e-Burkina

La performance du Projet e-Burkina repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités du Projet e-Burkina est à 37,91%. Ce taux est faible. En effet, sur quarante-cinq (45) activités programmées, sept (7) ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités du Projet e-Burkina s'établit à 10,82%. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé 178 883 786 F CFA sur une prévision de 246 802 186 F CFA soit un reliquat de 67 918 400 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 100%. Le Projet e-Burkina présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du Projet e-Burkina

La performance globale du Projet e-Burkina est à 41,81% ; elle est jugée faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 37,91 + 0,20 \times 10,82 + 0,15 \times 100$$

$$PG = 41,81\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	37,91%
Efficience	10,82%
Gouvernance	100%
Performance globale	41,81%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du Projet e-Burkina sont respectivement de 75,53%, 66,49% et 41,81%. La structure connaît une décroissance avérée de sa performance au cours de ces trois dernières années. Cela s'explique, pour l'année 2021, par les retards accusés dans la réalisation des activités dus au changement de coordonnateur, à la défaillance de prestataires et des difficultés de fonctionnement.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du Projet e-Burkina au titre de l'année 2021 a mobilisé vingt-neuf (29) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 391 188 108 FCFA et 162 261 657 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au Projet e-Burkina d'améliorer la programmation et la réalisation des activités.

CONCLUSION

La performance globale du Projet e-Burkina est de 41,81% au titre de l'année 2021 ; elle est faible. Cependant, cette performance globale aurait été meilleure si la coordination avec la Banque Mondiale avait été meilleure.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE PROJET e-Burkina

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Vulgariser les résultats des études (référentiels RGS, Stratégie nationale de cyber sécurité) avec l'ANSSI	20 000 000	-
Retenue de garantie sur "Réaliser une plateforme intégrée de gestion des établissements publics de l'État et des collectivités territoriales (SIGEPE)"	25 183 088	25 183 088
Suivre la mise en œuvre et l'appropriation des applications (Reliquat contrat SMOAA).	29 947 600	29 947 600
Mettre en œuvre un système d'information géo spatial en ligne (SIG) pour la gestion du secteur agricole et de la sécurité alimentaire	27 500 000	27 500 000
Appuyer la promotion de l'entrepreneuriat numérique à Ouagadougou	82 478 098	82 478 098
Organiser une table ronde sur les bonnes pratiques de la digitalisation de l'administration publique en Afrique --- Etat des lieux et leçons	35 000 000	-
Suivi et Évaluation	26 693 400	13 775 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT PROJET e-Burkina

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE PROJET e-Burkina

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	100%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2020 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	01				
	Catégorie A	Nombre	22				
	Catégorie B	Nombre	03				
	Catégorie C	Nombre	01				
	Catégorie D	Nombre	02				
	Catégorie E	Nombre					
	Temporaires	Nombre					
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre					
	Matériel roulant	Nombre	02				
	Matériel informatique	Nombre	33	33	33	0	
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	60	60	60	0	
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA		3 120 475 766	3 120 475 766	00	

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**PROJET REGIONAL D'INFRASTRUCTURES DE
COMMUNICATION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
COMPOSANTE BURKINA FASO**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**DU PROJET REGIONAL D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST COMPOSANTE BURKINA FASO (PRICAO-BF)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le Projet Régional des Infrastructures de Communications en Afrique de l'Ouest- Composante du Burkina Faso (PRICAO) est une structure de mission du MENPTD. Suivant les dispositions de l'arrêté conjoint n°2015-007/MDENP/MEF du 25 février 2015 portant création, classification et organisation, l'objectif global du projet est d'accroître la portée géographique des réseaux larges bandes et réduire le coût des services de communications électroniques au Burkina Faso.

À ce titre, le responsable du programme « Développement des Infrastructures de Communications Electroniques » assignait à la PRICAO-BF, par la lettre N°2021/070/MENPTD/SG/DGESS/DCPP portant contrat de performance au titre de l'année 2021. Il s'agit de réaliser les activités restantes et de tenir les activités de clôture dans les délais impartis.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme Développement des Infrastructures de Communications Electroniques.

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au PRICAO-BF.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA PRICAO-BF

La performance du PRICAO-BF repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités du PRICAO-BF est à 100%, jugé excellent. En effet, toutes les cinq (05) activités programmées ont été entièrement réalisées dans les délais.

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités du PRICAO-BF s'établit à 0,00%. Le PTBA a été révisé lors du Comité de revue à mi-parcours en 2021, entraînant une actualisation des montants à hauteur des contrats. Cela a entraîné une correspondance entre le budget prévisionnel et le budget effectif, justifiant la non efficacité. La mise en œuvre des activités entièrement réalisées a absorbé la somme prévue de 3 856 350 849 F CFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 100%. Le PRICAO-BF présente une performance organisationnelle et sociale excellente.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du PRICAO-BF

La performance globale du PRICAO-BF s'établit à 80% ; elle est jugée satisfaisante. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 100 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 100$$

$$PG = 80\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	100%
Efficience	0,00%
Gouvernance	100%
Performance globale	80%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du PRICAO-BF sont respectivement de 37,79%, 43,61% et 80%. Après de faibles performances en 2019 et 2020, la structure a connu une nette amélioration de sa performance en 2021. Cela se justifie par l'augmentation du niveau d'efficacité notamment par la réalisation des activités dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du PRICAO-BF au titre de l'année 2021 a mobilisé vingt-un (21) agents et coûté, au titre du fonctionnement, un montant de 397 155 892 FCFA et 107 799 792 FCFA au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Le projet étant clôturé, il n'y a pas lieu de formuler des recommandations.

CONCLUSION

La performance globale du PRICAO-BF est de 80% au titre de l'année 2021 ; elle est satisfaisante.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE PRICAO-BF

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)
Acquisition, installation, configuration des équipements et formation pour le Point d'Atterrissage Virtuel (PAV) et le Point d'échange internet (IXP) de Ouagadougou	130 765 639	130 765 639
Mise en place d'un observatoire des infrastructures de haut débit au Burkina Faso	322 800 000	322 800 000
Élaboration des règlements et des guides techniques pour la mutualisation des travaux d'infrastructures et les règles de partage d'infrastructures de communications électroniques	244 545 210	244 545 210
Mise à disposition de bande passante internationale pour l'administration publique	2 900 000 000	2 900 000 000
Travaux de génie civil pour la pose de la fibre optique Dindéogo – Zabré	258 240 000	258 240 000

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT PRICAO-BF

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE PRICAO-BF

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	100%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	100%
Taux	100%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre					
	Catégorie A	Nombre					
	Catégorie B	Nombre					
	Catégorie C	Nombre					
	Catégorie D	Nombre					
	Catégorie E	Nombre					
	Temporaires	Nombre					
	Autres	Nombre	01	00	01	00	—
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	00	00	00	00	—
	Matériel roulant	Nombre	00	00	00	00	—
	Matériel informatique	Nombre	02	00	02	00	—
	Consommables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	PM	PM	PM	PM	PM
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**PROGRAMME D'IDENTIFICATION UNIQUE
POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET
L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST**

BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

**PROGRAMME D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET
L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST (WURI)**

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°22 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD), le programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest (WURI) est une structure de mission du MENPTD.

Suivant les dispositions de l'arrêté n°2021-022-menptd-cab du 15/07/2021 portant création, composition, attributions, organisation et fonctionnement de L'UGP-TEN, il a pour objectif global de fournir à au moins 85% de la population du Burkina Faso une preuve d'identité unique reconnue par le gouvernement qui facilite leur accès aux services.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « transformation et écosystème numérique ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest (WURI).

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROGRAMME D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST

La performance du programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest repose principalement sur la détermination de (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'ouest a un niveau d'efficacité de 20,66%, jugé très faible. En effet, sur trente-deux (32) activités programmées, six (06) ont été réalisées dans les délais.

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le WURI a un indicateur d'efficacité de 14,59%. La réalisation des activités dans les délais a induit un coût financier **48 472 760 F CFA** sur une prévision de **57 500 000 F CFA**, soit un reliquat de **9 027 240 F CFA**.

La gouvernance

Le WURI a un niveau de performance de 64,81%. Elle présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du WURI

La performance globale du WURI est de 26,07%, jugée très faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 20,66 + 0,20 \times 14,59 + 0,15 \times 64,81$$

$$PG = 26,07\%.$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	20,66%
Efficience	14,59%
Gouvernance	64,81%
Performance globale	26,07%

Le projet WURI est entré dans sa phase opérationnel courant 2021. En effet, l'arrêté de création du projet date du 15 juin 2021. Ainsi, la Coordinatrice et le chargé de projet WURI ont été nommés respectivement le 15/06/2021 et le 16/06/2021. Quant à l'équipe de gestion fiduciaire (Spécialiste en gestion financière, Spécialiste en passation des marchés et comptable), leur prise de service date de décembre 2021.

En résumé, les lourdeurs administratives ont impacté négativement la stabilisation de l'organisation des structures du projet et la nomination des responsables.

En somme, la mise en œuvre des missions du WURI au titre de l'année 2021 a mobilisé sept (07) agents, dont trois (3) recrutés dans le dernier trimestre de l'année et quatre (04) fonctionnaires nommés (Coordinatrice, Coordinateur délégué, chargé de projet et Point focal auprès de la Primature). Elle a coûté, au titre du fonctionnement un montant de **65 481 836 FCFA** et **12 682 546 FCFA** au titre des charges de personnel.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au projet WURI de :

- améliorer le niveau de réalisation de ses activités en respectant les délais de mise en œuvre ;
- renforcer son effectif ;
- se doter d'un manuel de procédures ;
- pourvoir aux postes de nomination.

CONCLUSION

La performance globale du WURI au titre de l'année 2021 est de 26,07 %, jugée très faible.

Cette performance globale pourrait s'améliorer à travers la mise en œuvre des recommandations formulées.

ANNEXE 1 : tableau récapitulatif de l'efficience

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel	Coût de réalisation
Assurer le paiement des charges locatives relatives au contrat de bail	3 000 000	3 000 000
Assurer les autres charges de fonctionnement	4 000 000	3 558 500
Assurer le renforcement de capacité des membres du Comité de revue	7 000 000	6 389 850
Elaborer les termes de référence de toutes les activités	13 000 000	7 115 000
Tenir un atelier de finalisation des documents du projet	27 000 000	24 736 410
Tenir un atelier d'élaboration du Plan de Travail et Budget	3 500 000	3 673 000
Total	57 500 000	48 472 760

ANNEXE 2 : Tableau récapitulatif de l'impact

Actions	Activités	Niveau d'impact

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : Tableau récapitulatif de la gouvernance

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsables disposants d'un acte de nominations	38,89%
Existence des fiches de postes de travail	50%
Evaluation des agents conformément aux textes en vigueur	Non applicable
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	100%
Existence de référentiels sur les procédures et délais de traitement des actes	00%
Pourcentage de documents et activités qui ont fait l'objet de publication ou diffusion	100%
Taux	64,81%

ANNEXE 4 : Tableau des ressources

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c- b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie A	Nombre	0	4	4	0	
	Catégorie B	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie C	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie D	Nombre	0	0	0	0	
	Catégorie E	Nombre	0	0	0	0	
	Temporaires	Nombre	0	0	0	0	
	Autres	Nombre	0	0	0	0	
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	Nombre	0	1	1	0	
	Matériel roulant	Nombre	0	2	0	-2	Le processus n'a pas été engagé en 2021
	Matériel informatique	Nombre	0	8	8	-8	Le fournisseur a été défaillant
	Consom- mables de Bureau (rames de papier ; autres)	Nombre	0	1 lot	0	-1lot	Les fournitures n'ont pu être livrées en 2021 mais en 2022
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA	0	674 438 000	65 481 836	(608 956 164)	Le projet a démarré avec un grand retard

(a) il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

**MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE,
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES**

SECRETARIAT GENERAL

**SECRETARIAT TECHNIQUE D'ANALYSE ET
DES ETUDES STRATEGIQUES**

**BURINA FASO
Unité-Progrès-Justice**

RAPPORT D'EVALUATION DES PERFORMANCES 2021

DU SECRETARIAT TECHNIQUE D'ANALYSE ET DES ETUDES STRATEGIQUES (STAES)

RAPPEL DES MISSIONS ET DU CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

Conformément aux dispositions de l'article n°12 du décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale, le Secrétariat technique d'analyse et des études stratégiques (STAES) a pour missions (i) d'assurer la veille en matière d'économie numérique et des postes, (ii) d'initier des réformes d'ordre stratégique et (iii) d'explorer des thématiques émergentes relatives à l'économie numérique et aux postes.

Le programme d'activités 2021 du STAES a été élaboré sur la base de ses attributions contenues dans le décret sus – cité.

Ces objectifs sont déclinés et mis en œuvre à travers le programme « Pilotage et Soutien ».

Pour permettre d'atteindre les résultats escomptés, les objectifs ont été déclinés en activités afin d'avoir un contenu cernable à même de faire l'objet de suivi.

Le présent rapport rend compte du niveau d'exécution au 31 décembre 2021 des activités menées pour l'atteinte des objectifs assignés au STAES.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE DU STAES

La performance du STAES repose principalement sur la détermination de : (i) l'efficacité, (ii) l'efficience, (iii) l'impact et (iv) la gouvernance, éléments essentiels du calcul de la Performance Globale (PG).

Le niveau d'appréciation des performances repose sur une échelle ordinale selon les codifications ci-après :

Seuil de performance (%)	Appréciation
[90-100]	Excellente
[60-90[	Satisfaisante
[50-60[	Moyenne
[30-50[	Faible
[0-30[	Très faible (critique)

L'efficacité dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficacité dans la réalisation des activités du STAES s'établit à 54,00%, jugé moyen. En effet, la seule (1) activité programmée n'a pu être réalisée dans les délais.

L'efficience dans la réalisation des activités

Le niveau d'efficience dans la réalisation des activités du STAES est à 0,00%. En dépit du fait que l'activité programmée n'est pas entièrement réalisée, sa mise en œuvre a absorbé la totalité du budget prévu qui est de 4 000 000 FCFA.

La gouvernance

Le niveau de performance atteint est de 75,79%. Le STAES présente une performance organisationnelle et sociale satisfaisante.

L'impact de réalisation des activités

Les informations relatives au niveau d'impact des activités sont tirées du rapport annuel de performance du budget programme et ne sont pas encore disponibles.

Performance globale du STAES

La performance globale du STAES est de 46,47% ; elle est jugée faible. Elle est obtenue à partir du calcul de la moyenne pondérée des différents critères.

Le calcul donne les résultats suivants:

$$PG = (0,65 \times \text{taux d'efficacité}) + (0,20 \times \text{taux d'efficience}) + (0,15 \times \text{taux de gouvernance})$$

$$PG = 0,65 \times 54 + 0,20 \times 0,00 + 0,15 \times 75,79$$

$$PG = 46,47\%$$

Tableau récapitulatif de la performance globale.

Efficacité	54,00%
Efficience	0,00%
Gouvernance	75,79%
Performance globale	46,47%

Au cours de la période 2019 à 2021, les performances globales du STAES sont respectivement de 71,14%, 76,23% et 46,47%. Après une amélioration en 2020, la structure a connu une chute de sa performance en 2021. Cela se justifie par une baisse de la gouvernance et de l'efficacité se traduisant par la non tenue de tous les cadres de concertation, certains postes de nominations non pourvus et la faible réalisation des activités dans les délais.

Par ailleurs, la mise en œuvre des missions du STAES au titre de l'année 2021 a mobilisé huit (08) agents et coûté, au titre de charges de personnel, un montant de 5 486 226 FCFA.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé au STAES d'améliorer la programmation des activités et d'en assurer une totale exécution.

Au titre de la gouvernance, il devra :

- pourvoir à tous les postes de nomination,
- tenir régulièrement les cadres de concertation.

CONCLUSION

La performance globale du STAES est de 46,47% au titre de l'année 2021 ; elle est faible. Cette performance globale aurait été meilleure si tous les postes de nomination avaient été pourvus et les cadres de concertation tenus comme le prévoient les textes en vigueur. Une meilleure programmation des activités pourrait améliorer le niveau d'efficacité de la structure.

ANNEXE 1 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EFFICIENCE STAES

Activités réalisées à 100%	Coût prévisionnel (en millier)	Coût de réalisation (en millier)

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DE L'IMPACT STAES

Actions	Activités	Niveau d'impact
Néant		
Total		

NB : données non disponibles pour l'alimentation de ce tableau

ANNEXE 3 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA GOUVERNANCE STAES

Indicateurs	Niveau de réalisation
Existence de texte d'organisation	100%
Pourcentage de responsable disposant d'un acte de nomination	71%
Existence de fiches de poste de travail	100%
Niveau de fonctionnalité des cadres statutaires de concertation	83,33%
Pourcentage d'agents publics évalués dans les délais	100%
Pourcentage de documents et activités publiées	%
Taux	75,79%

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESSOURCES

Ressources	Dotations	Unité	Reference au 1er janvier 2021 (a)	Besoins/ Prévisions (b)	Réalisation (c)	Ecart (c-b)	Observations
Ressources humaines	Catégorie P	Nombre	05	00	00	00	
	Catégorie A	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie B	Nombre	00	00	00	00	
	Catégorie C	nombre	01	00	00	00	
	Catégorie D	nombre	01	00	00	00	
	Catégorie E	nombre	01	00	00	00	
	Temporaires	nombre	00	00	00	00	
	Autres	Nombre					
Ressources matérielles	Locaux (bureaux)	nombre					
	Matériel roulant	nombre					
	Matériel informatique	nombre					
	Consommables de Bureau (rames de papier ;autres)	Nombre					
Ressources financières	Budget global de la structure	F CFA					

(a) : il s'agit de l'existant au 1^{er} janvier 2021 ;

(b) : il s'agit des besoins exprimés pour l'exercice 2021 ;

(c) : il s'agit de la réalisation effective par rapport aux besoins exprimés.

Annexe 3 : Copie de l'arrêté portant création du comité technique d'évaluation

CABINET

ARRETE N°2022 ⁰⁰⁰⁰⁰⁵ MTDPCE/CAB
portant création, attributions, composition et
fonctionnement du comité technique d'évaluation de la
performance des structures du Ministère de la transition
digitale, des postes et des communications électroniques.

LE MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition du 1^{er} mars 2022.
- Vu le Décret n°2022-041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du
Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2022-053/PRES du 05 mars 2022 portant composition du
Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2022-054/PRES/PM du 05 mars 2022 portant nomination
du Secrétaire Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres ;
- Vu le Décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022
portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2022-0055/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022
portant organisation-type des départements ministériels ;
- Vu le Décret n°2021-0498/PRES/PM/MENPTD du 07 juin 2021 portant
organisation du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de
la Transformation Digitale ;
- Vu le Décret n°2017-625/PRES/PM/MFPTPS du 18 juillet 2017 portant
modalités d'évaluation de la performance des structures de
l'Administration publique ;

ARRETE

TITRE I : Création

Article 1 : Il est créé au sein du Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques (MTDPCE), un comité technique d'évaluation de la performance des structures.

TITRE II : Attributions

Article 2 : Le comité technique a pour objectif global d'évaluer et d'élaborer les rapports de performance des structures du MTDPCE.

De façon spécifique, il s'agira de :

- centraliser les contrats de performance des structures et tout document utile ;
- procéder à l'évaluation de la performance de l'ensemble des structures du ministère ;
- veiller à la consolidation des résultats de l'évaluation ;
- produire le rapport provisoire de performance de chaque structure du ministère ;
- produire le rapport provisoire de performance globale du ministère ;
- faire le point de la mise en œuvre des recommandations antérieures.



TITRE III : Composition

Article 3 : Le comité technique d'évaluation est composé comme suit :

Superviseur :

- **TRAORE Kisito**, Secrétaire Général.

Président :

- **YANOGO Saïdou**, Conseiller Technique.

Rapporteurs :

- **QUEDRAOGO Bourcima**, Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;

- **LINGANI Hugues Christian**, Directeur Général des Etudes et des Statistiques Sectorielles.

Membres :

- **KANAZOE Issa**, Inspecteur Technique des Services ;
- **YONLI Ounténi Adrien**, Directeur de la Prospective et de la Planification Opérationnelle ;
- **SIRIBIE Kassoum**, représentant de la Direction du développement institutionnel et de l'innovation ;
- **OUEDRAOGO/KEDREBEOGO Eliane**, Représentante de la Direction de l'Administration des Finances ;
- **SAWADOGO Adama**, Directeur des Ressources Humaines ;
- **KANI Ouezzin Marc**, Représentant du Secrétariat Général ;
- **ILLY Ouindkouni Wilfried**, représentant de la Direction du développement institutionnel et de l'innovation.

Organisateurs :

- **SAVADOGO Ousséni**, représentant de la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation ;
- **SANOU Fadilatou Raïna**, représentant de la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation ;
- **ILBOUDO Mariam**, représentant de la Direction du Développement Institutionnel et de l'Innovation.

TITRE IV : Fonctionnement

Article 4 : Le comité technique d'évaluation se réunit autant de fois que de besoin sur convocation de son président.

Article 5 : Le comité technique d'évaluation peut faire appel à toute compétence extérieure, susceptible de l'aider dans l'accomplissement de sa mission.

TITRE V : Disposition finale

Article 6 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures, notamment l'arrêté n°2021-003/MENPTD/CAB du 03 mars 2021 portant nomination des membres du comité technique



d'évaluation de la performance des structures du Ministère de l'économie numérique, des postes et de transformation digitale.

Article 7. Le Secrétaire Général du Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le

14 JUIN 2022

Ampliations :

- CAB/MENPTD
- SG/MENPTD
- DC-MEF/MENPTD
- Intéressés
- Chrono



Dr Aminata ZERBO / SABANE